

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

S1 2026

**Une Banque dédiée au
Développement Territorial**

Le FEC : la Banque des Collectivités Territoriales

Le Fonds d'Équipement Communal (FEC), œuvre, depuis plus de 65 ans, à accompagner la dynamique d'investissement et de développement des Collectivités Territoriales avec détermination, engagement et innovation.

Dans son rôle de partenaire technique et financier de premier rang du secteur local, le FEC porte l'ambition de faciliter à sa clientèle l'accès au levier de l'emprunt pour le financement de ses projets de développement territorial. Par cette mission singulière dans le paysage bancaire national, le FEC veille à offrir les meilleures conditions financières aux Collectivités Territoriales à travers des solutions de financement innovantes et adaptées à leurs besoins et à leurs attentes.

Par son engagement actif en tant que Banque publique dédiée au financement du développement territorial, le FEC inscrit son rôle dans une logique de responsabilité et d'ambition qui lui permet d'accompagner les évolutions de l'économie marocaine et du secteur public local. Cette volonté exige de l'Institution d'adapter ses services et ses interventions aussi bien aux défis à relever par les acteurs territoriaux qu'aux priorités du développement territorial durable.

Un accent est particulièrement mis sur les projets qui contribuent à la réduction des disparités territoriales et sociales ou qui s'inscrivent dans la transition vers un développement bas carbone et le renforcement de la résilience des territoires face aux effets du changement climatique.

Cet engagement responsable envers les principes fondamentaux du développement durable s'est notamment traduit par l'intégration, depuis avril 2022, des critères Environnementaux et Sociaux (E&S) et, depuis octobre 2024, des critères climatiques dans la gestion globale des risques, dans les processus décisionnels de la Banque et dans ses relations avec ses parties prenantes. La déclinaison opérationnelle de cet engagement en matière de durabilité s'appuie sur un corpus composé de procédures et d'outils pertinents permettant de gérer efficacement les risques inhérents aux projets soumis à son financement et de consolider l'alignement de la Banque avec les standards internationaux en la matière.

Ces évolutions permettent à la Banque, à la fois, d'accompagner la dynamique de croissance des territoires et de contribuer à leur développement inclusif en apportant une dimension supplémentaire à leurs actions visant l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations locales. Ceci favorise la promotion de projets à fort impact social et environnemental bénéfiques pour les acteurs territoriaux.

Il convient également de noter que l'intégration des principes de la durabilité et des préoccupations environnementales et climatiques constitue un atout important pour la Banque, notamment dans sa stratégie d'ouverture sur le marché financier international, lui permettant d'accéder à des financements compétitifs, y compris ceux liés à la finance climat, afin de répondre aux différents prérequis des bailleurs de fonds et pouvoir offrir les meilleures conditions d'accompagnement et de financement à ses clients.

ABRÉVIATIONS

BHNS	Bus à Haut Niveau de Service
CEB	Charges d'exploitation bancaire
CGE	Charges générales d'exploitation
CT	Collectivités Territoriales
CES	Créances en souffrance
DFIs	Development Finance Institutions (Institutions financières de développement)
EHB	Engagements hors bilan
E&S	Environnemental et social
IS	Impôt sur les Sociétés
MMDH	Milliards de dirhams
MDH	Millions de dirhams
PDR	Plan de Développement Régional
PNB	Produit net bancaire
PEB	Produits d'exploitation bancaire
PRDTS	Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales
TCAM	Taux de croissance annuel moyen
TMPI	Taux moyen pondéré interbancaire

SOMMAIRE

ACTIVITÉ DE LA BANQUE EN BREF ET CHIFFRES CLÉS - S1 2026 **6**

ACTIVITÉ DE PRÊTS AU 30 JUIN 2026 **9**

1. Engagements de prêts
2. Décaissements de prêts
3. Evaluation des risques environnementaux et sociaux des projets financés
4. Situation des engagements hors bilan (EHB)

FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ AU 30 JUIN 2026 **20**

1. Évolution des ressources
2. Évolution des emplois

RÉSULTATS ET INDICATEURS FINANCIERS AU 30 JUIN 2026 **25**

1. Indicateurs d'exploitation
2. Bilan
3. Ratios réglementaires

Activité de la Banque en bref et chiffres clés - S1 2026

Activité de la Banque en bref - S1 2026

Au cours du S1 2026, le FEC a poursuivi son engagement en faveur d'un développement territorial durable, inclusif et résilient, en consolidant son rôle de partenaire de référence des Collectivités Territoriales et en accompagnant la dynamique de leurs investissements.

Ainsi, l'activité de prêts a enregistré une évolution significative au terme du S1 2026, soutenue par l'intensification des investissements des acteurs territoriaux. Les engagements de prêts se sont établis à 2 270 MDH, en progression de 46% par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que les décaissements de prêts ont atteint 1 413 MDH, en hausse de 57%. Cette dynamique a principalement été portée par la mise en œuvre d'un programme d'investissement d'envergure dédié à la mobilité urbaine et interurbaine. Dans ce cadre, les engagements de prêts relatifs au secteur du transport urbain et interurbain ont atteint près de 1,3 MMDH, représentant près de 56% du volume global au titre du S1 2026.

Ces financements ont également permis la réalisation de projets dans plusieurs secteurs prioritaires du développement territorial, notamment les infrastructures routières, les aménagements urbains, l'assainissement liquide, l'électricité, l'enseignement et la formation professionnelle, ainsi que les équipements de proximité. Ils ont ainsi contribué au renforcement des infrastructures et des services publics locaux et à l'amélioration des conditions de vie des populations et de la résilience des territoires.

La prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux occupe une place centrale dans l'approche de financement de la Banque, qui accompagne les Collectivités Territoriales dans la réalisation de projets en faveur d'un développement territorial durable, inclusif et résilient. Cette approche se reflète dans le profil environnemental et social des projets financés par le FEC, dès lors que les résultats du rating Environnemental et Social (E&S) des engagements de prêts à fin juin 2026 font ressortir que près de 97% des projets engagés relèvent des catégories C ou D, correspondant aux niveaux de risque les plus faibles de la grille de notation E&S de la Banque. Cette classification résulte du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) du FEC, aligné sur les standards internationaux, et s'intègre en amont de chaque décision de financement.

Sur le plan financier, le PNB s'est établi à 326 MDH au terme du S1 2026, à un niveau comparable à celui du S1 2025. Cette stabilité s'explique notamment par l'impact de la baisse des taux appliqués aux prêts consentis par le FEC aux Collectivités Territoriales, compensé en partie par l'évolution positive de l'activité de prêts.

Parallèlement, les créances sur la clientèle ont enregistré une progression de près de 3% en glissement annuel, pour s'établir à plus de 27 MMDH à fin juin 2026.

Au cours du S1 2026, le FEC a poursuivi la mise en œuvre de ses projets structurants visant à accompagner l'évolution de son environnement, à répondre efficacement aux exigences des parties prenantes et aux besoins croissants des acteurs territoriaux pour le financement de leurs projets d'investissement. Dans ce cadre, et afin d'accompagner durablement l'intensification des investissements des acteurs territoriaux, le FEC poursuit la mise en œuvre de sa stratégie financière visant à diversifier et à pérenniser ses ressources, notamment à travers le développement de partenariats avec des Institutions Financières de Développement (DFI) de premier plan.

Cette dynamique s'est notamment concrétisée par le renforcement du partenariat stratégique avec la Banque Africaine de Développement (BAD), initié en mars 2024 par la signature d'un premier accord de financement d'un montant de 100 millions d'euros et poursuivi avec la signature, en juillet 2026, d'un deuxième accord de financement d'un montant de 150 millions d'euros destiné à soutenir les programmes de développement et les projets d'investissement des Collectivités Territoriales. Les ressources ainsi mobilisées permettront au FEC de poursuivre le financement d'infrastructures territoriales durables, inclusives et résilientes, contribuant notamment à l'amélioration de l'accès des populations aux services essentiels, au renforcement de la résilience des territoires face au changement climatique ainsi qu'à leur développement socio-économique.

Cette nouvelle opération s'est également accompagnée de la signature d'un accord de don ainsi que d'une lettre d'intention visant à inscrire la coopération stratégique entre les deux institutions dans une perspective de long terme. De même, et en complément de ce financement, la BAD fournira une assistance technique au FEC afin de renforcer ses capacités opérationnelles.

Le renforcement de ce partenariat témoigne de la confiance accordée au FEC par ses partenaires internationaux, ainsi que de leur adhésion à des valeurs communes en faveur du développement durable et résilient des territoires.

Dans la continuité de cette dynamique, le FEC est engagé dans des discussions avancées avec d'autres bailleurs de fonds internationaux en vue de renforcer les ressources mobilisées à l'international et de diversifier davantage ses sources de financement. Compte tenu de l'absence de dépôts de la clientèle, cette démarche vise à pérenniser et sécuriser le financement de l'activité de la Banque, dans les meilleures conditions, et à lui permettre de continuer à proposer aux acteurs territoriaux des solutions de financement optimales et adaptées à l'évolution de leurs besoins.

CHIFFRES CLÉS - S1 2026

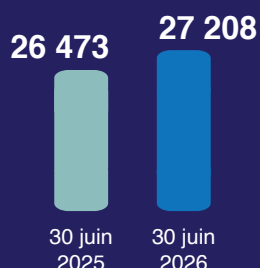
Montants en MDH

Produit Net Bancaire



Au cours du S1 2026, l'activité de prêts a été positivement impactée par la dynamique des investissements territoriaux. Les engagements de prêts se sont établis à 2 270 MDH vs 1 559 MDH au cours du S1 2025, tandis que les décaissements de prêts ont atteint 1 413 MDH, en progression de 57% par rapport à la même période de l'année précédente. Ces financements portent principalement sur un programme d'investissement dédié à la mobilité urbaine et interurbaine, levier structurant d'attractivité des territoires.

Créances sur la clientèle



Au terme du S1 2026, le PNB s'est établi à 326 MDH, à un niveau comparable à celui du S1 2025. Cette stabilité s'explique notamment par l'impact de la baisse des taux appliqués aux prêts consentis par le FEC aux Collectivités Territoriales, compensé en partie par l'évolution positive de l'activité de prêts.

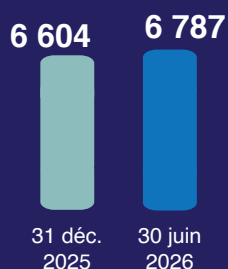
Les créances sur la clientèle ont enregistré une progression de près de 3% en glissement annuel, pour s'établir à plus de 27 MMDH à fin juin 2026.

Résultat Net



Au terme du S1 2026, le résultat net s'est établi à 167 MDH, à un niveau comparable à celui enregistré au cours du S1 2025, compte tenu principalement de la quasi-stagnation du PNB.

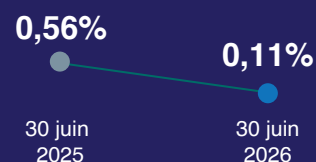
Capitaux propres et assimilés



Les capitaux propres et assimilés ont atteint près de 6,8 MMDH au 30 juin 2026, renforçant ainsi la solvabilité de la Banque et son assise financière et confortant sa capacité à accompagner les besoins croissants des Collectivités Territoriales.

Le taux des CES a enregistré une baisse au terme du S1 2026 vs S1 2025, pour s'établir à 0,11%.

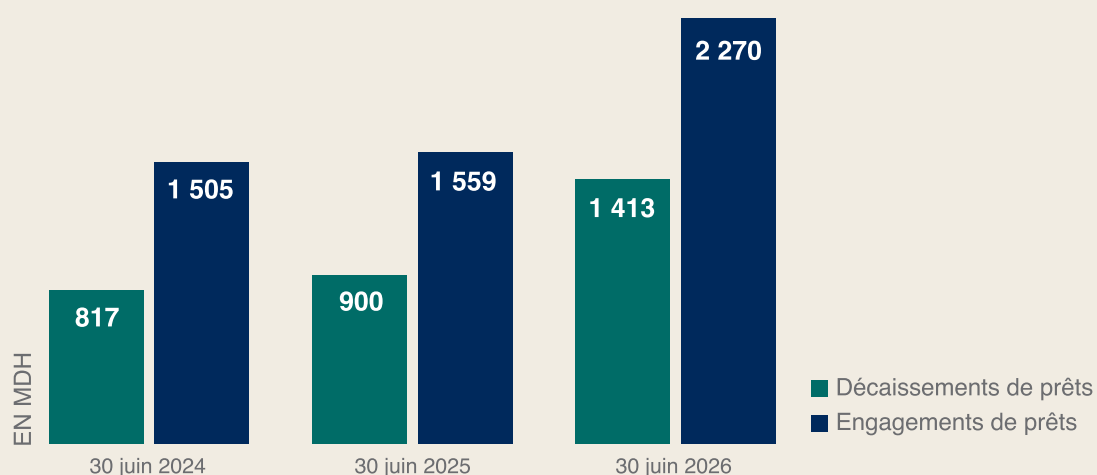
Taux des créances en souffrance



Activité de prêts au 30 juin 2026

Au terme du S1 2026, l'activité de prêts a enregistré une évolution significative, portée par l'intensification des investissements des acteurs territoriaux. Les engagements de prêts se sont établis à 2 270 MDH, en progression de 46% par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que les décaissements ont atteint 1 413 MDH, en hausse de 57%, reflétant l'accélération de la cadence de réalisation des projets d'investissement des Collectivités Territoriales.

Evolution de l'activité de prêts
au 30 juin 2024 - 2026



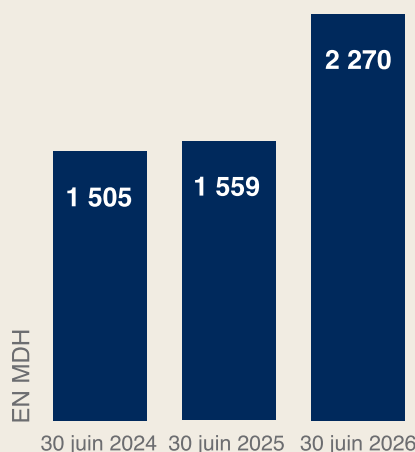
Le S1 2026 a été marqué par une accélération conjointe des engagements et des décaissements de prêts. La dynamique des engagements de prêts a notamment été portée par la mise en œuvre d'un programme d'investissement d'envergure dédié à la mobilité urbaine et interurbaine

1. Engagements de prêts

Les engagements de prêts se sont ainsi établis à 2 270 MDH à fin juin 2026, en progression de 46% par rapport à la même période de l'année précédente et ont porté sur la réalisation de 28 projets au profit de 23 Collectivités Territoriales, couvrant 9 secteurs d'intervention.

Ces financements territoriaux ont principalement concerné la réalisation de plusieurs projets inscrits dans le cadre du programme dédié à la mobilité urbaine et interurbaine, levier structurant pour l'attractivité des territoires. Ce programme vise à accompagner la transition vers un nouveau modèle de gestion déléguée du transport public urbain et interurbain, englobant la modernisation des flottes et l'amélioration de la qualité des services.

Evolution des engagements de prêts au 30 juin 2024 - 2026



Progression significative de 46% des engagements de prêts au 30 juin 2026 par rapport à la même période de 2025, qui ont été impactés positivement par la dynamique soutenue des investissements territoriaux

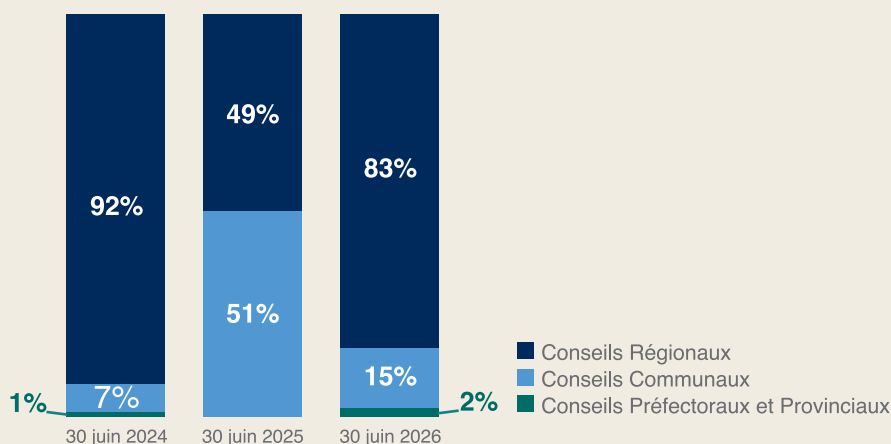
Structure des engagements de prêts par type d'emprunteur

La structure des engagements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2026 se présente comme suit :

Collectivités Territoriales	30 juin 2024		30 juin 2025		30 juin 2026	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Conseils Régionaux	1 388	92%	759	49%	1 878	83%
Conseils Communaux	111	7%	800	51%	338	15%
Conseils Préfectoraux et Provinciaux	6	1%	-	-	54	2%
Total	1 505	100%	1 559	100%	2 270	100%

Les engagements de prêts au titre du S1 2026 ont bénéficié à toutes les catégories de Collectivités Territoriales, avec une prédominance des Conseils Régionaux qui ont représenté une part de près de 83% du volume global, suivis des Conseils Communaux et des Conseils Préfectoraux et Provinciaux avec des parts respectives de près de 15% et de 2% du volume global à fin juin 2026.

Evolution de la structure des engagements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2024 - 2026



Prédominance de la part des Conseils Régionaux dans la structure des engagements de prêts au titre du S1 2026, portée principalement par les financements accordés dans le cadre du programme d'investissement dédié au transport public urbain et interurbain

- Les engagements de prêts au profit des Conseils Régionaux ont atteint 1 878 MDH à fin juin 2026, confirmant leur prédominance dans la structure globale des engagements de prêts, avec une part de près de 83%. Cette dynamique s'explique notamment par la mise en œuvre de programmes régionaux dans le cadre du programme d'investissement précité, visant l'amélioration de l'offre en matière de transport urbain et interurbain. Ces financements ont également porté sur la réalisation de projets d'infrastructures routières, l'aménagement d'une zone industrielle et la réalisation de projets d'éclairage public inscrits dans le cadre d'un programme durable répondant aux principes d'efficacité énergétique.
- Au terme du S1 2026, les engagements de prêts au profit des Conseils Communaux ont représenté près de 15% du volume global à fin juin 2026, soit un montant de près de 338 MDH. Ces financements ont principalement porté sur des projets d'aménagements urbains, notamment pour le renforcement des infrastructures de base et la requalification et l'intégration urbaine des quartiers sous-équipés, ainsi que des projets de désenclavement routier.
- Les engagements de prêts réalisés au profit des Conseils Préfectoraux et Provinciaux se sont établis à près de 54 MDH au 30 juin 2026, portant principalement sur des travaux d'aménagements urbains visant la mise à niveau du littoral d'une grande agglomération ainsi que sur le renforcement des infrastructures routières.

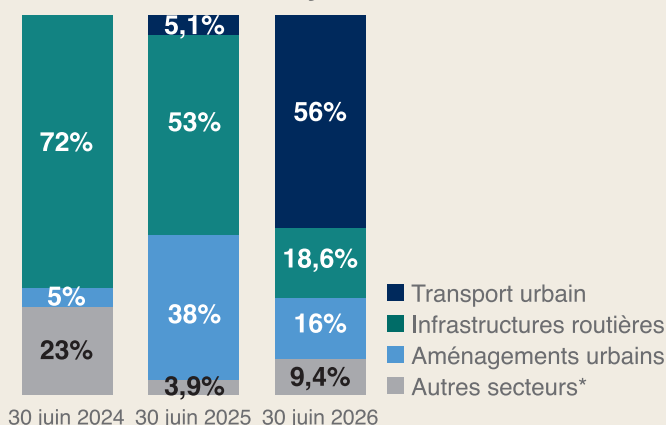
Structure sectorielle des engagements de prêts

La structure sectorielle des engagements de prêts au 30 juin 2026 se présente comme suit :

Secteurs d'intervention	30 juin 2024		30 juin 2025		30 juin 2026	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Transport urbain	-	-	80	5,10%	1 264	56%
Infrastructures routières	1 085	72%	824	53%	423	18,60%
Aménagements urbains	79	5%	587	38%	365	16%
Equipements spécialisés	80	5%	-	-	94	4%
Electricité	-	-	4	0,20%	46	2%
Equipements commerciaux	-	-	4	0,20%	38	2%
Enseignement et formation professionnelle	-	-	4	0,20%	31	1%
Equipements culturels et sportifs	-	-	36	2%	5	0,20%
Eau potable	-	-	12	0,80%	4	0,20%
Assainissement liquide	251	17%	8	0,50%	-	-
Santé	-	-	-	-	-	-
Tourisme	10	1%	-	-	-	-
Total	1 505	100%	1 559	100%	2 270	100%

L'analyse de la structure des engagements de prêts par secteur d'intervention montre que les secteurs du transport urbain, des infrastructures routières et des aménagements urbains ont totalisé plus de 90% des prêts engagés à fin juin 2026.

Evolution de la structure des engagements de prêts
par secteur d'intervention au 30 juin 2024 - 2026



* Assainissement liquide, Equipements commerciaux, Equipements spécialisés, Equipements culturels et sportifs, Eau potable, Electricité, Enseignement et formation professionnelle, Santé, Tourisme

■ Les engagements de prêts au profit du secteur du transport urbain ont connu une forte hausse au terme du S1 2026, passant de 80 MDH au 30 juin 2025 à 1 264 MDH à fin juin 2026, soit près de 56% du volume global à fin juin 2026. Cette évolution s'explique principalement par le financement de programmes régionaux dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau modèle de gestion déléguée du transport par autobus en milieu urbain et interurbain.

- Le secteur des infrastructures routières a représenté une part de près de 19% du volume global à fin juin 2026, soit un montant de près de 423 MDH, dédié principalement au financement de la construction de plusieurs routes rurales de désenclavement, notamment dans le cadre du Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales (PRDTS), ainsi qu'à l'aménagement et la mise à niveau de liaisons routières.
- Les engagements de prêts relatifs au secteur des aménagements urbains ont constitué 16% du volume global des engagements de prêts au titre du S1 2026, soit un montant de près de 365 MDH, pour le financement de projets portant sur la mise à niveau de plusieurs centres urbains, notamment à travers le renforcement des infrastructures de base et la requalification et l'intégration urbaine des quartiers sous-équipés, ainsi que l'aménagement de voiries et de places publiques. Ces financements ont également permis la mise à niveau du littoral d'une grande agglomération, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre urbain et de son attractivité.
- Les autres secteurs, notamment les équipements spécialisés, l'électricité, les équipements commerciaux, l'enseignement et la formation professionnelle, les équipements culturels et sportifs et l'eau potable ont représenté, quant à eux, plus de 9% du volume global des engagements de prêts au 30 juin 2026.

2. Décaissements de prêts

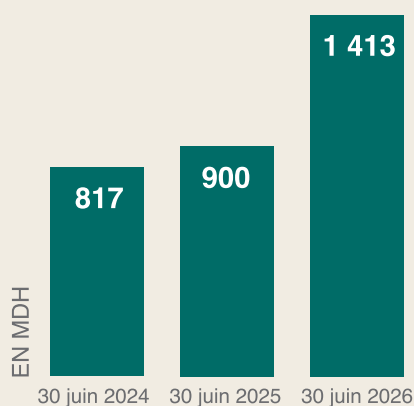
Au titre du S1 2026, le volume des décaissements de prêts a atteint 1 413 MDH, en hausse significative de 57% par rapport au S1 2025, reflétant la cadence de concrétisation des engagements de prêts de la Banque.

A travers les décaissements de prêts réalisés au terme du S1 2026, le FEC a participé au financement de 49 projets au profit de 27 Collectivités Territoriales, couvrant 8 secteurs d'intervention, pour la réalisation d'investissements structurants, notamment ceux qui s'inscrivent dans le cadre de Programmes de Développement Urbain (PDU), de Programmes de Développement Régional (PDR), du PRDTS en milieu rural, ainsi que du programme d'investissement dédié à la mobilité urbaine et interurbaine.

Ainsi, ces financements ont principalement concerné la réalisation de projets d'infrastructures routières visant l'élargissement du réseau routier et le désenclavement des zones rurales, d'aménagements urbains, notamment pour le renforcement des infrastructures de base et la requalification des quartiers sous-équipés, ainsi que de projets à co-bénéfices climat dans le secteur du transport urbain, à travers la réalisation d'une ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Ils ont également porté sur la réalisation de projets dans le cadre du programme d'investissement précité, dédié à la mobilité urbaine et interurbaine, contribuant ainsi au renforcement de l'offre en matière de transport public.

Les décaissements ont, par ailleurs, porté sur des projets d'assainissement liquide et sur la réalisation d'ouvrages visant à lutter contre les inondations et à protéger l'environnement, ainsi que la construction d'établissements dédiés à l'enseignement et la formation professionnelle, notamment dans le cadre des contrats Etat-Régions.

**Evolution des décaissements de prêts
au 30 juin 2024 - 2026**



Progression significative de 57% des décaissements de prêts à fin juin 2026 par rapport à la même période de l'année précédente, reflétant la cadence de concrétisation des engagements de prêts de la Banque

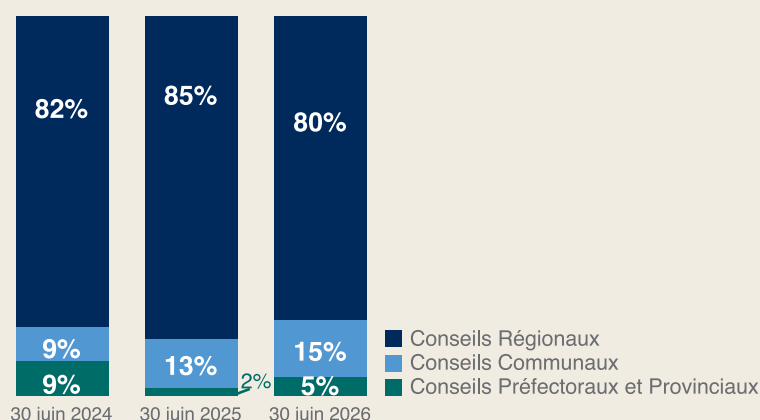
Structure des décaissements de prêts par type d'emprunteur

La structure des décaissements de prêts par type d'emprunteur, au 30 juin 2026, se présente comme suit :

	30 juin 2024		30 juin 2025		30 juin 2026	
Collectivités Territoriales	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Conseils Régionaux	668	82%	763	85%	1 136	80%
Conseils Communaux	76	9%	115	13%	207	15%
Conseils Préfectoraux et Provinciaux	73	9%	22	2%	70	5%
Total	817	100%	900	100%	1 413	100%

Les décaissements de prêts au titre du S1 2026 ont bénéficié à toutes les catégories de Collectivités Territoriales avec le maintien de la prédominance des Conseils Régionaux, qui ont représenté plus de 80% du volume global à fin juin 2026, suivis des Conseils Communaux et des Conseils Préfectoraux et Provinciaux, avec des parts respectives de près de 15% et de 5% des prêts décaissés à fin juin 2026.

Evolution de la structure des décaissements de prêts par type d'emprunteur au 30 juin 2024 - 2026



Prédominance des Conseils Régionaux dans la structure des décaissements de prêts au 30 juin 2026, confirmant leur rôle central en matière d'investissements territoriaux

■ Les Conseils Régionaux maintiennent leur prédominance dans la structure des décaissements de prêts, avec une part de plus de 80% du volume global à fin juin 2026, soit un volume de 1 136 MDH. Ces financements ont principalement porté sur le développement des infrastructures routières, l'aménagement urbain, ainsi que la réalisation de projets dans le cadre de programmes dédiés à la mobilité urbaine et interurbaine, contribuant à la modernisation des systèmes de transport à travers l'amélioration de l'offre en la matière. Les décaissements de prêts ont également concerné le renforcement des réseaux d'assainissement liquide et la mise en place d'ouvrages visant à lutter contre les inondations et à protéger l'environnement, ainsi que la construction d'une cité des métiers et des compétences dans le cadre des contrats Etat-Régions. Par ailleurs, ces financements ont contribué à l'amélioration de l'efficacité énergétique du réseau d'éclairage public et à l'électrification en milieu rural dans le cadre du PRDTS.

■ Le volume des décaissements de prêts effectués au profit des Conseils Communaux s'est établi à 207 MDH, soit une part de près de 15% du total des décaissements de prêts réalisés au 30 juin 2026. Ces décaissements ont porté sur la réalisation de plusieurs projets principalement liés à la mise à niveau urbaine, à travers notamment le renforcement des infrastructures de base et la requalification et l'intégration urbaine des quartiers sous-équipés ainsi que la modernisation des équipements socioculturels et des équipements spécialisés.

■ Les décaissements de prêts réalisés au profit des Conseils Préfectoraux et Provinciaux se sont établis à 70 MDH, soit une part de près de 5% du volume global des décaissements de prêts au 30 juin 2026. Ces concours ont permis le financement de projets s'inscrivant notamment dans le cadre de programmes de développement territorial et de mise à niveau urbaine, à travers le renforcement des infrastructures de base, ainsi que l'électrification en milieu rural et la modernisation des équipements socio-sportifs.

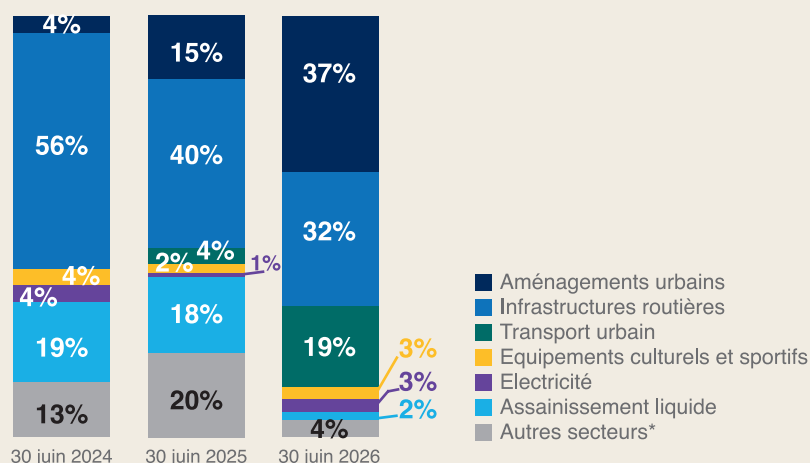
Structure sectorielle des décaissements de prêts

La structure des décaissements de prêts au 30 juin 2026 se présente comme suit :

Secteurs d'intervention	30 juin 2024		30 juin 2025		30 juin 2026	
	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %	En MDH	Part en %
Aménagements urbains	36	4%	134	15%	528,40	37%
Infrastructures routières	454	56%	360	40%	458	32%
Transport urbain	-	-	36	4%	264	19%
Electricité	37	4%	5	1%	47,30	3%
Equipements culturels et sportifs	33	4%	19,40	2%	37	3%
Equipements spécialisés	36	4%	19	2%	30	2%
Assainissement liquide	153	19%	163	18%	26,30	2%
Enseignement et formation professionnelle	12	2%	61,50	7%	22	2%
Eau potable	9	1%	102	11%	-	-
Etudes	-	-	0,10	0,01%	-	-
Santé	47	6%	-	-	-	-
Total	817	100%	900	100%	1 413	100%

L'analyse de la structure des décaissements de prêts par secteur d'intervention montre que les secteurs des aménagements urbains, des infrastructures routières et du transport urbain ont totalisé plus de 88% des prêts décaissés à fin juin 2026.

Evolution de la structure des décaissements de prêts par secteur d'intervention au 30 juin 2024 - 2026



* Equipements spécialisés, Enseignement et formation professionnelle, Eau potable, Etudes, Santé

Prédominance des secteurs des aménagements urbains, des infrastructures routières et du transport urbain dans la structure des décaissements de prêts au titre du S1 2026

- Le secteur des aménagements urbains a enregistré une montée en charge par rapport à la même période de l'année précédente, avec une part de 37% du volume global des décaissements de prêts au 30 juin 2026, pour un montant de 528 MDH. Ces financements ont principalement contribué à la réalisation de projets portant sur l'aménagement de voiries et de places publiques, la mise à niveau des infrastructures de base et la restructuration des quartiers sous-équipés, notamment dans le cadre de la réalisation des programmes de développement territorial, ainsi que sur l'aménagement de voies rapides et de contournement, visant à améliorer la fluidité de la circulation dans les zones urbaines.
- Le secteur des infrastructures routières continue d'occuper une place importante dans la structure des décaissements de prêts, avec une part de 32% du volume global des décaissements de prêts à fin juin 2026. Ces financements ont principalement porté sur des projets de renforcement du réseau routier, à travers la construction de liaisons routières et d'ouvrages d'art, notamment dans le cadre du PRDTS en milieu rural, ainsi que l'aménagement de voies rapides pour le décongestionnement des grandes agglomérations urbaines.
- Le secteur du transport urbain a représenté 19% du volume global des décaissements à fin juin 2026 et a notamment concerné la mise en œuvre d'un programme structurant dans le cadre du nouveau modèle de gestion déléguée du transport par autobus en milieu urbain et interurbain.
- Les secteurs des équipements culturels et sportifs et des équipements spécialisés ont représenté, quant à eux, près de 5% du volume global des décaissements de prêts au 30 juin 2026.
- Les secteurs de l'électricité et de l'assainissement liquide ont représenté, respectivement, 3% et 2% du volume global des décaissements de prêts à fin juin 2026. Ces financements ont concerné la réalisation de réseaux d'assainissement liquide et la construction d'ouvrages hydrauliques visant à protéger l'environnement et à lutter contre les inondations, ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique du réseau d'éclairage public et la réalisation de projets d'électrification en milieu rural dans le cadre du PRDTS.

3. Evaluation des risques environnementaux et sociaux des projets financés

Conformément à sa mission, la Banque accompagne les Collectivités Territoriales dans le financement de projets répondant à leurs priorités économiques, sociales et environnementales, en faveur d'un développement territorial durable et inclusif.

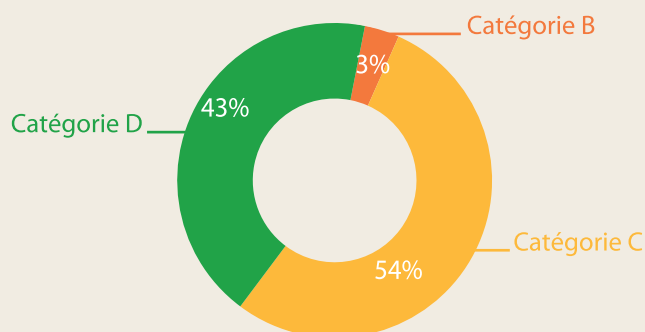
Dans le cadre de l'évaluation des projets soumis à son financement, le FEC procède systématiquement à l'évaluation des enjeux environnementaux et sociaux (E&S), afin d'assurer une meilleure appréciation et gestion des risques qui s'y rapportent, conformément à la réglementation nationale et aux bonnes pratiques internationales en la matière.

Ainsi, le rating E&S résultant de l'évaluation des risques environnementaux, sociaux et climatiques des projets engagés au titre du S1 2026, fait ressortir que :

- 43% des projets financés sont classés dans la « Catégorie D », qui regroupe les projets à risques minimes dont les impacts probables sont maîtrisables ;
- 54% des projets financés sont classés dans la « Catégorie C », qui regroupe les projets à risques minimes requérant quelques mesures spécifiques d'atténuation ;
- 3% des projets financés sont classés dans la « Catégorie B », qui regroupe les projets à risques limités nécessitant l'intégration des mesures préconisées par les études d'impact E&S réalisées.

Par ailleurs, aucun projet de « Catégorie A » n'a été recensé. Cette catégorie regroupe les projets qui peuvent entraîner des impacts environnementaux ou sociaux négatifs, jugés importants, élevés ou irréversibles et difficilement maîtrisables.

Rating E&S des projets financés*



* Projets engagés à fin juin 2026

A fin juin 2026, près de 97% des projets engagés relèvent des catégories C ou D de la grille de notation Environnementale et Sociale (E&S) de la Banque, correspondant aux niveaux de risque les plus faibles. Cette classification résulte du Système de Gestion Environnementale et Sociale du FEC, aligné sur les standards internationaux et intégrée en amont de chaque décision de financement

4. Situation des engagements en hors bilan (EHB)

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle se portent à près de 6 575 MDH au 30 juin 2026. L'évolution de ces engagements de décembre 2025 à juin 2026, se présente comme suit :

Situation des EHB au 30 juin 2026 (en MDH)

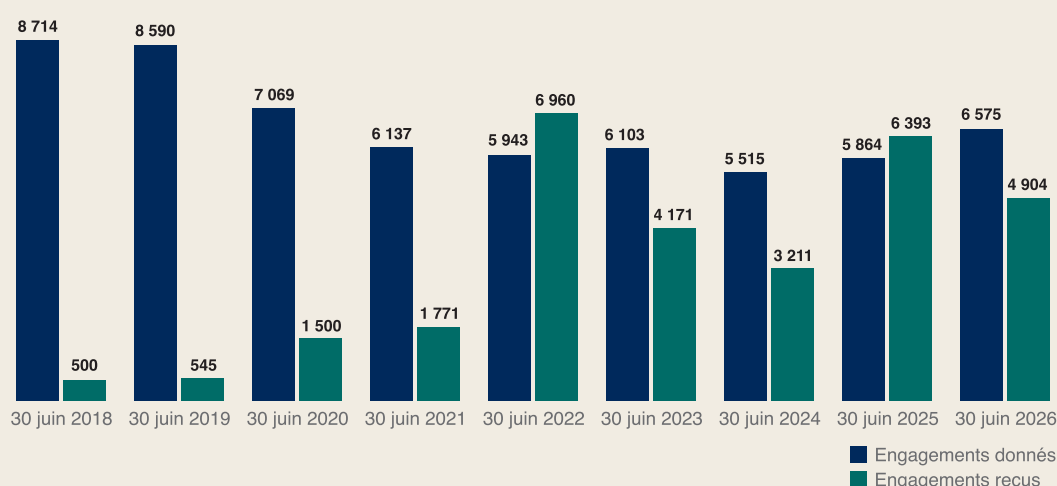
Situation au 31 décembre 2025		5 817
Nouveaux engagements		2 270
Décaissements de prêts		1 413
Annulations		99
Situation au 30 juin 2026		6 575

Dans le cadre de l'optimisation continue de son adossement Actif/Passif, la Banque a veillé au cours des dernières années à faire converger le niveau des engagements donnés avec celui des engagements reçus afin de renforcer ses équilibres bilanciaux et d'assurer une meilleure gestion des risques de liquidité et de taux.

De même la Banque a poursuivi l'assainissement de son portefeuille des EHB, grâce notamment à des campagnes de sensibilisation et d'actions de relance auprès des Collectivités Territoriales. Cette opération a permis l'annulation d'un montant global de 99 MDH¹ au cours du 1^{er} semestre 2026, en rappelant que le FEC avait déjà procédé à l'annulation d'un montant résiduel de près de 2 602 MDH entre 2019 et 2025.

Conjuguée aux nouveaux engagements et décaissements de prêts liés à l'activité normative, cette démarche a permis à la Banque de réduire le volume global des EHB de près de 25% au 30 juin 2026 par rapport au niveau enregistré au 30 juin 2018, passant de 8,7 MMDH à fin juin 2018 à 6,6 MMDH à fin juin 2026, dont près de 72% correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

Evolution du volume des EHB au 30 juin 2018 - 2026 (en MDH)



Alignement progressif du niveau des engagements reçus sur celui des engagements donnés

1. Il s'agit principalement de reliquat de prêts concernant des projets achevés.

Financement de l'activité au 30 juin 2026

1. Evolution des ressources

Au terme du S1 2026, les ressources du FEC se sont établies à 3 588 MDH et sont constituées essentiellement des recouvrements d'annuités à hauteur de 74%, pour un montant de 2 661 MDH, comme il ressort du tableau suivant :

Ressources	Au 30 juin 2025 en MDH	Au 30 juin 2026 en MDH	Part en % au 30 juin 2026
Recouvrements d'annuités	2 821	2 661	74%
Ressources d'emprunts	1 911	-	-
Autres (Intérêts créditeurs, Intérêts sur avances, Plus-values de placement, etc.)	10	16	1%
Remboursement DAT	-	800	22%
Solde initial	55	111	3%
Total Ressources	4 797	3 588	100%

Recouvrement d'annuités

Les recouvrements des échéances des prêts ont porté sur un montant global de 2 661 MDH, et dont la répartition par ancienneté montre une prédominance des échéances relatives à l'exercice 2026, qui représentent 99,92% du volume global des recouvrements, soit un montant de près de 2 659 MDH. Le reste des recouvrements porte sur les échéances antérieures à 2026, qui représentent 0,08% du total des recouvrements, soit un montant de 2 MDH.

Ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt du FEC sont constituées principalement d'emprunts à moyen et long termes mobilisés sur le marché financier domestique, par le biais des crédits bancaires, des emprunts obligataires et des certificats de dépôt, ainsi que des emprunts extérieurs contractés auprès des bailleurs de fonds étrangers.

Par ailleurs, il convient de souligner qu'en fonction de l'évolution de ses besoins et des conditions du marché financier, le FEC peut recourir ponctuellement à des ressources relais à court terme, dans l'attente de leur transformation en financements à moyen et long termes.

Au cours du S1 2026, le FEC a entrepris plusieurs actions visant à pérenniser et à diversifier ses ressources, étant rappelé que le FEC ne dispose pas de dépôts de sa clientèle.

Financements auprès des DFI

Dans le cadre de sa stratégie financière ouverte sur les financements internationaux, visant à diversifier et à pérenniser ses ressources, le FEC a poursuivi ses échanges avec des institutions financières internationales de premier plan, afin d'élargir les possibilités de mobilisation de nouvelles ressources aux meilleures conditions, autour d'un double objectif de :

- Poursuivre l'examen de nouvelles opportunités de partenariats financiers, afin de mettre en place de nouveaux accords de financement ;
- Préparer les tirages sur les lignes de crédits déjà contractées et ce, en fonction de l'évolution des besoins de la Banque et des conditions du marché.

Au regard de sa stratégie, le FEC a poursuivi au cours du S1 2026 le renforcement de ses relations avec ses partenaires financiers internationaux à travers la tenue de nombreuses réunions avec les DFI auprès desquelles des lignes de crédit ont déjà été contractées, ainsi qu'avec de nouveaux bailleurs de fonds internationaux potentiels. Cette dynamique traduit l'intérêt croissant des bailleurs de fonds internationaux pour accompagner le FEC dans le financement de ses activités, tout en reflétant la volonté de la Banque de diversifier ses partenariats stratégiques et de mobiliser de nouvelles ressources financières à des conditions avantageuses.

Cette orientation s'est ainsi traduite, en juillet 2026, par le renforcement du partenariat stratégique avec la Banque Africaine de Développement (BAD), initié en mars 2024 par la signature d'un premier accord de financement d'un montant de 100 millions d'euros et poursuivi avec la signature, en juillet 2026, d'un deuxième accord de financement de 150 millions d'euros, destiné à soutenir la dynamique d'investissement des Collectivités Territoriales marocaines. Cette nouvelle opération témoigne de la confiance renouvelée des partenaires financiers internationaux envers le FEC et contribue à renforcer sa capacité à financer des projets d'infrastructures durables, inclusifs et résilients au service du développement des territoires.

Crédits bancaires

Dans le cadre de sa stratégie financière, le FEC veille à maintenir le recours aux crédits bancaires à long terme, qui s'adaptent aux caractéristiques des emplois de la Banque, notamment en termes de maturité et de type de taux, tout en offrant une flexibilité d'utilisation en termes de volume et de mise à disposition des fonds.

Ainsi, dans le cadre de ses actions visant à diversifier et à pérenniser ses sources de financement, le FEC dispose de lignes de crédits bancaires à long terme.

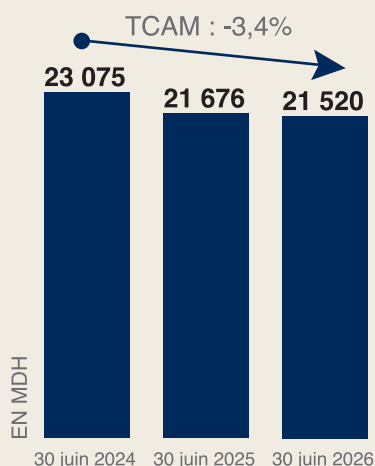
Emprunts à court terme

Au titre des actions d'optimisation de la gestion de la liquidité et des coûts, et afin de faire face à des besoins ponctuels, le FEC a eu recours au cours du S1 2026 à des ressources relais à court terme, notamment par le biais des avances sur le marché interbancaire.

Evolution de la structure de la dette

Sur la période analysée, l'encours de la dette a connu une légère baisse, dès lors qu'il est passé de 23,1 MMDH au 30 juin 2024 à 21,5 MMDH au 30 juin 2026, soit une baisse annuelle moyenne de 3,4%, qui s'explique notamment par l'effet du remboursement, in fine, de la ligne des certificats de dépôt, émise en 2019 et arrivée à échéance en décembre 2024. Par ailleurs, l'encours des emprunts à fin juin 2026 s'est établi à un niveau quasi similaire à celui enregistré à fin juin 2025.

Evolution de l'encours des emprunts²

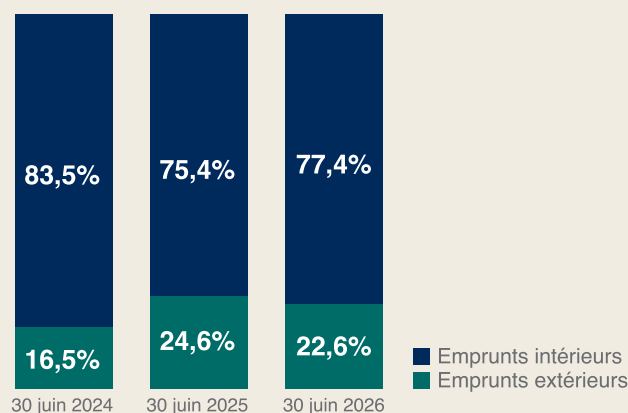


Structure de la dette par origine

Les ressources en provenance du marché intérieur continuent de prédominer dans la structure de la dette et représentent 77,4% de l'encours des emprunts au 30 juin 2026. Cette situation s'explique principalement par le recours au marché financier local qui présente des conditions de financement et de liquidité intéressantes.

Cependant, il convient de souligner l'accroissement de la part des emprunts extérieurs dans la structure de la dette globale de la Banque, notamment suite à la mobilisation, au cours de la période 2023 à juin 2026, d'un montant total équivalent à plus de 3,5 MMDH au titre des lignes de crédits contractées auprès des DFI en euros et en dollars US.

Répartition des encours des emprunts par origine

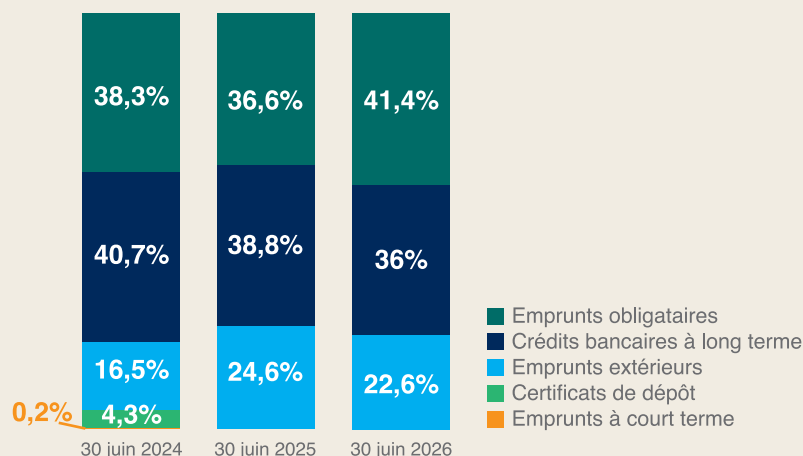


2. L'encours des emprunts correspond au capital restant dû hors intérêts et commissions courus et non échus, couverture contre le risque de change, différentiels d'intérêt et écarts de conversion.

Structure de la dette par type d'emprunt

Au 30 juin 2026, la dette du FEC est principalement constituée d'emprunts obligataires dont l'encours représente 41,4%, et de crédits bancaires à long terme avec une part de 36% de l'encours global, suivis des emprunts extérieurs qui représentent 22,6% de l'encours global des emprunts.

Répartition de la dette par type d'emprunt



La structure de la dette par type d'emprunt reflète la stratégie de mobilisation des ressources du FEC, axée sur une diversification des ressources à moyen et long termes, en conciliant les contraintes de gestion actif/passif avec les objectifs d'optimisation des coûts de financement.

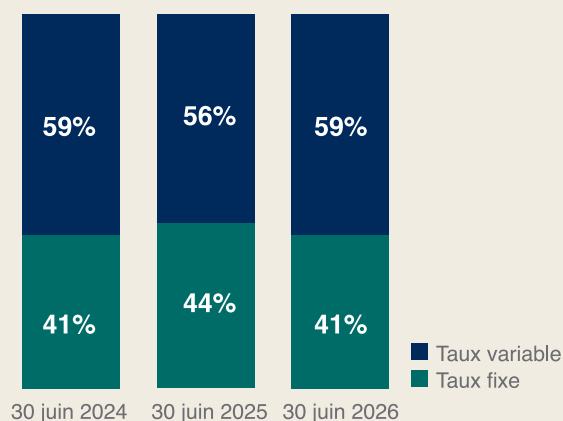
L'évolution de l'encours de la dette par type d'emprunt confirme la prépondérance de la part des ressources de maturité longue au détriment des ressources à moyen et court termes.

Structure de la dette par type de taux d'intérêt

La structure de la dette par type de taux découle de la stratégie de financement du FEC qui, en tenant compte des conditions du marché financier en termes de coût et de maturité, privilégie la mobilisation de ressources en adéquation avec les caractéristiques des crédits accordés à la clientèle, pour une amélioration des adossements Actif/Passif.

L'analyse de l'évolution de la structure de la dette par type de taux d'intérêt fait ressortir une stabilité globale sur la période analysée. Ainsi, à fin juin 2026, la part des ressources à taux fixe s'établit à 41%, soit un niveau similaire à celui enregistré à fin juin 2024, tandis que les ressources à taux variable représentent 59% de l'encours.

Répartition de la dette par type de taux



2. Evolution des emplois

Les emplois du FEC au titre du S1 2026 se sont caractérisés par :

- Une progression significative de 57% des décaissements des prêts, qui sont passés de 900 MDH au 30 juin 2025 à 1 413 MDH au 30 juin 2026 ;
- Un niveau de remboursement des emprunts qui représente 37% du total des emplois, et qui s'est établi à 1 314 MDH au 30 juin 2026.

Emplois	Au 30 juin 2025 en MDH	Au 30 juin 2026 en MDH	Part au 30 juin 2026 en %
Virement de prêts	900	1 413	39%
Remboursements d'emprunts	2 409	1 314	37%
- Emprunts Intérieurs	2 112	986	28%
- Emprunts Extérieurs	297	328	9%
Dépenses budgétaires	28	27	1%
Autres Dépenses (Prêts Personnel, Restitution, TVA et autres)	96	85	2%
Règlement IS	99	114	3%
Placement DAT	1 100	-	-
Encours des avances sur le marché monétaire	-	400	11%
Solde final	165	235	7%
Total Emplois	4 797	3 588	100%

Résultats et indicateurs financiers au 30 juin 2026

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et dans le respect des principes comptables prévus par le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), les comptes du FEC arrêtés au 30 juin 2026 se présentent comme suit :

1. Indicateurs d'exploitation

(En MDH)

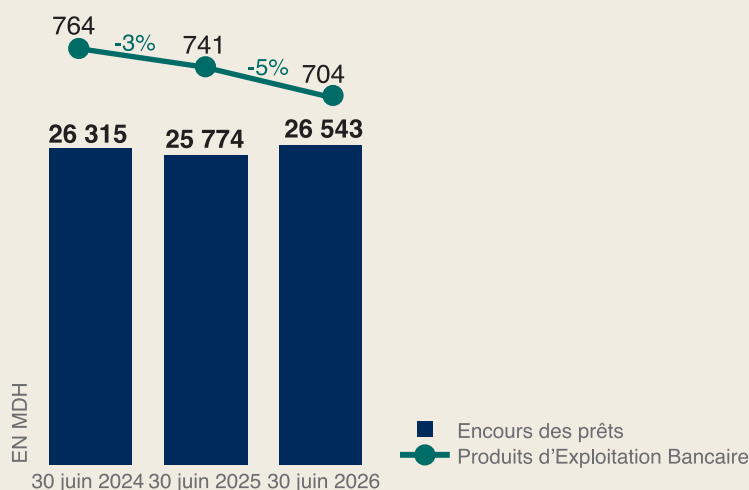
Compte de Produits et Charges	30 juin 2024	30 juin 2025	30 juin 2026	Variation 2026/2025
Produits d'Exploitation Bancaire	764	741	704	-5%
Intérêts des prêts aux CT	732	724	687	-5%
Produits des placements	32	17	17	-
Charges d'Exploitation Bancaire	438	413	378	-8%
Intérêts des crédits à long terme	259	265	234	-12%
Intérêts des certificats de dépôt et des emprunts obligataires	179	148	144	-3%
Produit Net Bancaire	326	328	326	-1%
Charges Générales d'Exploitation	30	29	33	+14%
Dotations aux provisions sur CES	3	6	1	-83%
Reprises de provisions sur CES	2	-	-	-
Charges non courantes (Contribution sociale de solidarité)	15	14	14	-
IS	104	110	111	+1%
Résultat net	177	171	167	-2%

Produits d'Exploitation Bancaire (PEB)

Au terme du S1 2026, les PEB se sont établis à 704 MDH, en baisse de 5% par rapport au S1 2025. Cette évolution s'explique principalement par un effet taux, lié à la baisse, à partir du 1^{er} janvier 2025, de la tarification appliquée aux prêts consentis par le FEC, d'une part, et à la baisse du TMPI sur les prêts à taux variable d'autre part. Cet effet a été partiellement compensé par la progression significative de l'activité de prêts au cours du S1 2026, portée par l'intensification des investissements des Collectivités Territoriales. En effet, les décaissements de prêts ont atteint 1 413 MDH, en hausse de 57% par rapport au S1 2025.

Cette dynamique a permis de compenser l'écoulement du stock des prêts au cours du S1 2026 et de soutenir l'évolution de l'encours des prêts, qui s'est établi à 26 543 MDH à fin juin 2026.

Le taux de rendement moyen du stock des prêts est passé de 5,3% à fin juin 2025 à 5% à fin juin 2026.

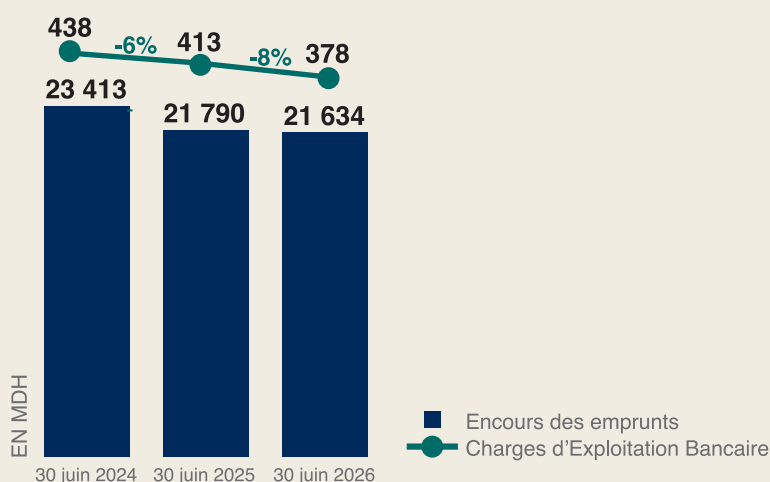


Charges d'Exploitation Bancaire (CEB)

Les CEB se sont établis à 378 MDH à fin juin 2026, en baisse de 8% par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par la baisse du coût des ressources, résultant de la poursuite des efforts de la Banque pour en optimiser la mobilisation, notamment à travers le recours aux financements auprès des DFIs à des conditions avantageuses et les opérations de reengineering de la dette.

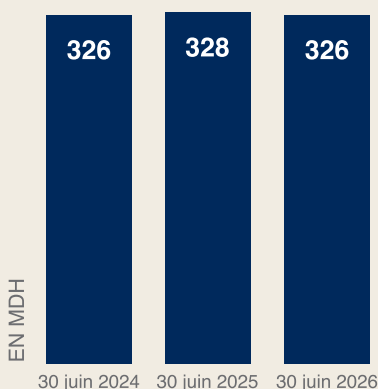
Le coût moyen du stock des ressources est passé de 3,5% à fin juin 2025 à 3,2% à fin juin 2026.

Parallèlement, l'encours des emprunts s'est établi à 21 634 MDH à fin juin 2026, contre 21 790 MDH à fin juin 2025, soit une baisse limitée de 1%, confirmant que la baisse des CEB résulte principalement d'un effet taux plutôt que d'un effet volume.



Produit Net Bancaire (PNB)

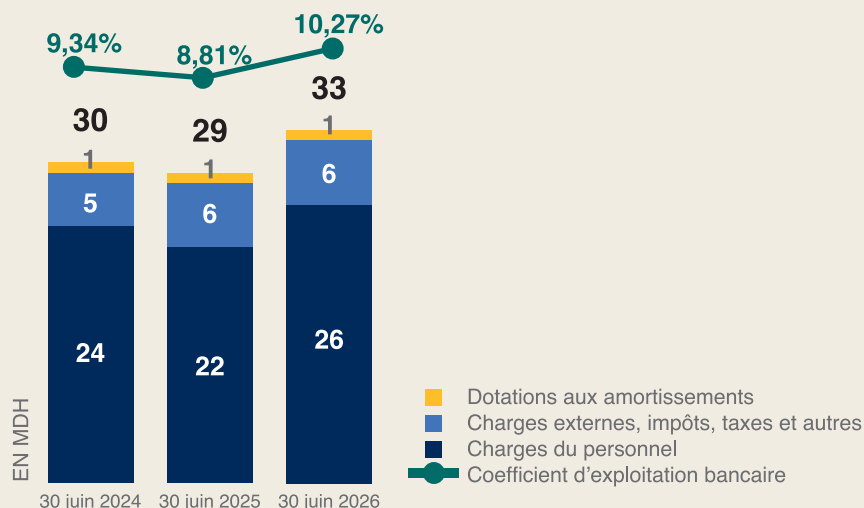
Au terme du S1 2026, le PNB s'est établi à 326 MDH, à un niveau comparable à celui du S1 2025. Cette stabilité s'explique notamment par l'impact de la baisse des taux appliqués aux prêts consentis par le FEC aux Collectivités Territoriales, compensé en partie par l'évolution positive de l'activité de prêts, ainsi que par l'amélioration de la performance financière de la Banque, grâce notamment à l'impact positif des opérations de reengineering de la dette, qui ont permis de réduire le coût de mobilisation des ressources.



Charges Générales d'Exploitation (CGE)

Les CGE se sont établies à 33 MDH au S1 2026, en hausse de 14% par rapport au S1 2025, principalement sous l'effet de l'augmentation des charges du personnel. Cette évolution est notamment liée aux nouveaux recrutements réalisés afin de renforcer les effectifs et de répondre aux besoins en compétences accompagnant le développement de l'activité de la Banque.

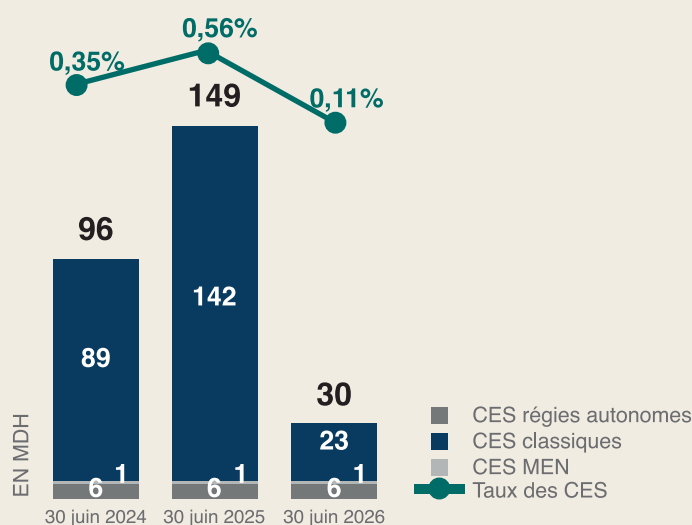
En conséquence, le coefficient d'exploitation s'est établi à 10,27% au 30 juin 2026, contre 8,81% au cours de la même période de l'exercice précédent, tout en se maintenant à un niveau maîtrisé.



Créances en Souffrance (CES)

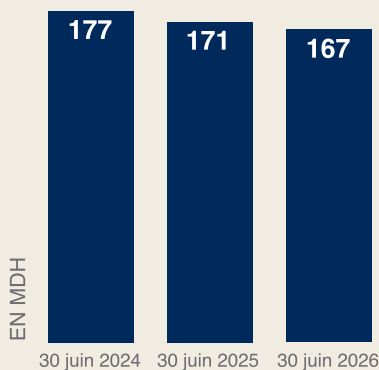
La gestion rigoureuse du risque de contrepartie et les efforts soutenus de recouvrement engagés par la Banque ont permis de réduire significativement les CES, qui se sont établies à 30 MDH à fin juin 2026, contre 149 MDH à fin juin 2025, soit une baisse de 80%. Le taux des CES s'est ainsi nettement amélioré, passant de 0,56% à 0,11%.

Au 30 juin 2026, les CES classiques concernent cinq Collectivités Territoriales, pour 23 MDH. Depuis cette date, une Collectivité Territoriale a procédé, en septembre 2026, au règlement de ses impayés pour un montant de 11 MDH.



Résultat Net

Au terme du S1 2026, le résultat net s'est établi à 167 MDH, à un niveau comparable à celui enregistré au cours du S1 2025, compte tenu de la quasi-stagnation du PNB et du relèvement du taux d'IS, passé de 39,25% en 2025 à 40% en 2026. Parallèlement, la qualité du portefeuille s'est sensiblement améliorée, comme en témoigne la baisse significative des CES au 30 juin 2026.



2. Bilan

(En MDH)

ACTIF	30 juin 2025	31 déc. 2025	30 juin 2026	Part en %
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public et Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 280	913	635	2,2%
Créances sur la clientèle	26 473	27 614	27 208	96%
Autres actifs	461	572	466	1,6%
Immobilisations	42	41	40	0,2%
Total	28 256	29 140	28 349	100%
PASSIF	30 juin 2025	31 déc. 2025	30 juin 2026	Part en %
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	14 048	13 606	12 891	45,5%
Titres de créance émis	7 096	8 287	8 064	28,4%
Autres passifs	589	571	535	1,9%
Fonds propres et assimilés	6 523	6 676	6 859*	24,2%
Total	28 256	29 140	28 349	100%

* Y compris une provision pour risques généraux d'un montant de 72 MDH

Au 30 juin 2026, le total bilan s'est établi à 28,3 MMDH, en légère progression par rapport au 30 juin 2025, après avoir dépassé 29 MMDH à fin 2025.

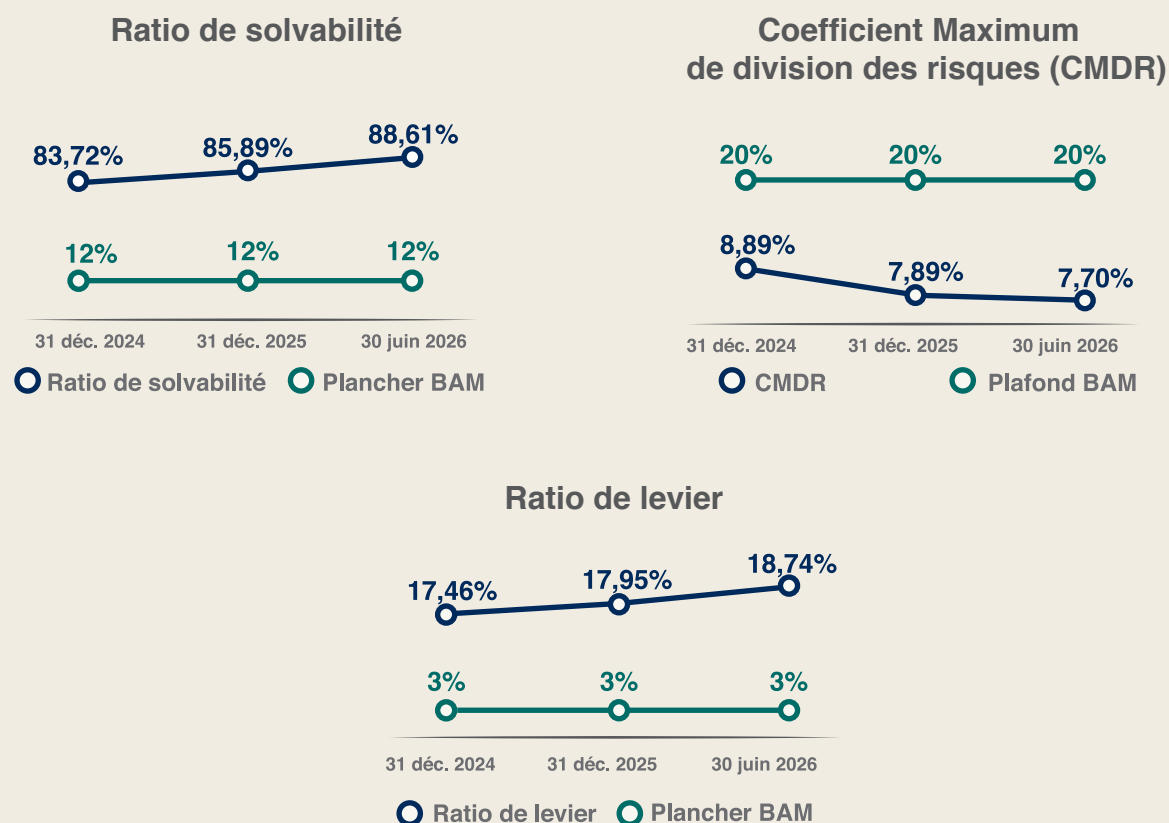
Au niveau de l'actif, les créances sur la clientèle restent largement prépondérantes et représentent 96% du total bilan à fin juin 2026, avec un encours de 27,2 MMDH, en hausse de 2,8% par rapport au 30 juin 2025. Cette évolution traduit le niveau soutenu des financements mobilisés en faveur des Collectivités Territoriales pour la réalisation de leurs projets d'investissement.

De son côté, la structure du passif se caractérise par la prédominance des dettes de financement qui représentent 74% au 30 juin 2026.

3. Ratios réglementaires

Le FEC veille en permanence au respect des ratios prudentiels édictés par Bank Al-Maghrib. Ces ratios ont pour objectif de préserver les équilibres financiers des établissements de crédit à travers la couverture des risques par les fonds propres prudentiels.

Les ratios prudentiels arrêtés au 30 juin 2026 se présentent comme suit :



COMMUNICATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2026

**COMPTES SOCIAUX
AU 30 JUIN 2026**

COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2026



BILAN		En milliers MAD	
ACTIF	30/06/2026	31/12/2025	
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	234 543	111 727	
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	400 399	800 863	
A vue	374	241	
A terme	400 025	800 621	
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	27 208 419	27 614 337	
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	2 144	2 373	
Crédits et financements participatifs à l'équipement	27 168 045	27 595 497	
Crédits et financements participatifs immobiliers	16 280	15 872	
Autres crédits et financements participatifs	21 950	596	
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	-	-	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	
Autres titres de créance	-	-	
Titres de propriété	-	-	
Certificats de Sukuks	-	-	
AUTRES ACTIFS	466 357	572 132	
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	
Autres titres de créance	-	-	
Certificats de Sukuks	-	-	
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	25	25	
Participation dans les entreprises liées	-	-	
Autres titres de participation et emplois assimilés	25	25	
Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
CRÉANCES SUBORDONNÉES	-	-	
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS	-	-	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	2 454	2 618	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	285	342	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 871	37 932	
TOTAL DE L'ACTIF	28 349 352	29 139 975	

PASSIF	30/06/2026	31/12/2025	
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-	
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	12 890 842	13 606 464	
A vue	-	-	
A terme	12 890 842	13 606 464	
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	-	-	
Comptes à vue créditeurs	-	-	
Comptes d'épargne	-	-	
Dépôts à terme	-	-	
Autres comptes créditeurs	-	-	
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-	
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	8 064 221	8 287 019	
Titres de créance négociables	-	-	
Emprunts obligataires	8 064 221	8 287 019	
Autres titres de créance émis	-	-	
AUTRES PASSIFS	535 539	570 652	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	72 031	72 031	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-	
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	-	-	
DETTES SUBORDONNÉES	1 030 652	1 014 663	
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS	-	-	
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-	
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	4 588 715	4 226 148	
CAPITAL	1 000 000	1 000 000	
ACTIONNAIRES, CAPITAL NON VERSÉ (-)	-	-	
REPORT À NOUVEAU (+/-)	-	-	
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	167 353	362 997	
TOTAL DU PASSIF	28 349 352	29 139 975	

HORS BILAN	30/06/2026	31/12/2025	En milliers MAD
ENGAGEMENTS DONNÉS	6 575 055	5 817 512	
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-	
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 575 055	5 817 512	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-	
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-	
Titres achetés à réméré	-	-	
Autres titres à livrer	-	-	
ENGAGEMENTS REÇUS	4 903 558	5 403 408	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 903 558	5 403 408	
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-	
Titres vendus à réméré	-	-	
Autres titres à recevoir	-	-	
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	30/06/2026	31/12/2025	En milliers MAD
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	704 320	741 437	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	16 669	17 139	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	686 814	723 386	
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	-	-	
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	-	-	
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	
Commissions sur prestations de service	837	912	
Autres produits bancaires	-	-	
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-	
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	378 174	413 322	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	234 162	265 523	
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-	
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	143 885	147 730	
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	
Autres charges bancaires	127	70	
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-	
PRODUIT NET BANCAIRE	326 146	328 115	
Produits d'exploitation non bancaire	889	1 100	
Charges d'exploitation non bancaire	39	107	
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	33 494	28 899	
Charges de personnel	25 964	22 090	
Impôts et taxes	415	418	
Charges externes	3 733	2 822	
Autres charges générales d'exploitation	1 776	2 182	
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 607	1 387	
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	879	5 619	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	879	5 619	
Pertes sur créances irrécouvrables	-	-	
Autres dotations aux provisions	-	-	
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	-	-	
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-	
Récupérations sur créances amorties	-	-	
Autres reprises de provisions	-	-	
RÉSULTAT COURANT	292 623	294 590	
Produits non courants	16	2	
Charges non courantes	14 283	14 166	
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	278 356	280 426	
Impôts sur les résultats	111 003	109 705	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	167 353	170 721	

ETAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2026	31/12/2025	En milliers MAD
I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS			
(+) Intérêts et produits assimilés	703 482	740 525	
(-) Intérêts et charges assimilées	378 047	413 252	
MARGE D'INTÉRÊT	325 435	327 272	
(+) Produits sur financements participatifs	-	-	
(-) Charges sur financements participatifs	-	-	
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	-	-	
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-	
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA	-	-	
(+) Commissions perçues	837	912	
(-) Commissions servies	127	70	
MARGE SUR COMMISSIONS	711	843	
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-	
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-	-	
(+) Résultat des opérations de change	-	-	
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-	
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	-	-	
(+) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-	
(+) Divers autres produits bancaires	-	-	
(-) Diverses autres charges bancaires	-	-	
PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-	
PRODUIT NET BANCAIRE	326 146	328 115	
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-	
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	889	1 100	
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	39	107	
(-) Charges générales d'exploitation	33 494	28 899	
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	293 502	300 209	
(+/-) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	879	5 619	
(+/-) Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-	-	
RÉSULTAT COURANT	292 623	294 590	
RÉSULTAT NON COURANT	-14 267	-14 164	
(-) Impôts sur les résultats	111 003	109 705	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	167 353	170 721	

ETAT DES SOLDES DE GESTION	30/06/2026	31/12/2025	En milliers MAD
II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT			
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	167 353	170 721	
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 607	1 387	
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-	
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-	
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-	
(+) Dotations non courantes	-	-	
(-) Reprises de provisions	-	-	
(-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	
(-) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	
(-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-	
(-) Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-	
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-	
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	168 959	172 108	
(-) Bénéfices distribués	-	-	
(+) AUTOFINANCEMENT	168 959	172 108	

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	30/06/2026	31/12/2025	En milliers MAD
Produits d'exploitation bancaire perçus	704 320	1 463 203	
Récupérations sur créances amorties	-	-	
Produits d'exploitation non bancaire perçus	905	2 028	
Charges d'exploitation bancaire versées	378 174	804 566	
Charges d'exploitation non bancaire versées	14 322	28 457	
Charges générales d'exploitation versées	31 888	60 931	
Impôts sur les résultats versés	111 003	222 196	
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	169 838	349 081	
Variation des :			
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	400 464	-799 962	
Créances sur la clientèle	405 039	-155 178	
Titres de transaction et de placement	-	-	
Autres actifs	105 775	-12 689	
Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-	
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-	
Immobilisations données en Ijara	-	-	
Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-715 622	-492 981	
Dépôts de la clientèle	-	-	
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	
Titres de créance émis	-206 809	946 376	
Autres passifs	-35 113	225 261	
SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-46 266	-289 173	
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	123 572	59 908	
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-	
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-	
Acquisition d'immobilisations financières	-	-	
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	325	2 506	
Intérêts perçus	-	-	
Dividendes perçus	-	-	
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-325	-2 506	
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-	
Emission de dettes subordonnées	-	-	
Dépôts d'investissement reçus	-	-	
Emission d'actions	-	-	
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-	
Dépôts d'investissement remboursés	-	-	
Intérêts versés	-	-	
Rémunérations versées sur dépôts d'investissement	-	-	
Dividendes versés	430	1 176	
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-430	-1 176	
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	122 817	56 227	
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	111 727	55 500	
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	234 543	111 727	

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES	30 juin 2026
INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT	
* Application des méthodes d'évaluation prévues par le «Plan Comptable des Etablissements de Crédit» entré en vigueur depuis le 01/01/2000.	
* Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :	
- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,	
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur (lettre circulaire n° 25/G/97, circulaires n° 19/G/2002 et 38/G/2004), provisionnées à hauteur de :	
- 20 % pour les créances pré-douteuses,	
- 50 % pour les créances douteuses,	
- 100 % pour les créances compromises.	
* Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.	
Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la réglementation en vigueur.	
* Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.	

بنك التمويل المحلي

LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

ETAT DES DEROGATIONS			30 juin 2026
INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	
I. DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX		-	
II. DEROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION		-	
III. DEROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		-	
ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES			30 juin 2026
INDICATIONS DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS	
I. CHANGEMENTS AFFECTANT LES METHODES D'ÉVALUATION		-	
II. CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION		-	

CREANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILÉES							En milliers MAD
CREANCES	BANK AL MAGHRIB, TRÉSOR PUBLIC ET SERVICES DES CHÈQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC	ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER	Total 30/06/2026	Total 31/12/2025	
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	233 392	364	9	-	233 765	110 896	
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-	
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	
A terme	-	-	-	-	-	-	
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	400 000	-	-	400 000	800 000	
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-	
A terme	-	400 000	-	-	400 000	800 000	
PRÊTS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-	
AUTRES CRÉANCES	-	-	-	-	-	-	
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	1 061	25	-	-	1 086	1 630	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	234 453	400 389	9	-	634 851	912 526	

CREANCES SUR LA CLIENTELE							En milliers MAD
CREANCES	SECTEUR PUBLIC	ENTREPRISES FINANCIÈRES	SECTEUR PRIVÉ ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRES CLIENTELE	Total 30/06/2026	Total 31/12/2025	
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	-	-	-	-	-	-	
Comptes à vue débiteurs	-	-	-	-	-	-	
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	-	-	-	-	
Crédits à l'exportation	-	-	-	-	-	-	
Autres crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-	
CRÉDITS À LA TONSSOMMATION	-	-	-	2 144	2 144	2 373	
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	26 575 051	-	-	-	26 575 051	26 778 828	
CRÉDITS IMMOBILIERS	-	-	-	16 280	16 280	15 872	
AUTRES CRÉDITS DE TRÉSORERIE	-	-	-	-	-	-	
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-	
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	592 995	-	-	-	592 995	816 668	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	21 950	-	-	-	21 950	596	
Créances pré-douteuses	21 398	-	-	-	21 398	-	
Créances douteuses	-	-	-	-	-	-	
Créances compromises	552	-	-	-	552	596	
TOTAL	27 189 995	-	-	18 424	27 208 419	27 614 337	

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'ÉMETTEUR							En milliers MAD
TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 30/06/2026	Total 31/12/2025	
			Financiers	Non financiers			
TITRES CÔTÉS	-	-	-	-	-	-	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	
Obligations	-	-	-	-	-	-	
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-	
TITRES NON CÔTÉS	-	-	-	-	-	-	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	
Obligations	-	-	-	-	-	-	
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	-	-	-	-	-	-	

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT							En milliers MAD
TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-value latentes	Moins-values latentes	Provisions	30 juin 2026
TITRES DE TRANSACTION	-	-	-	-	-	-	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	
Obligations	-	-	-	-	-	-	
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-	
TITRES DE PLACEMENT	-	-	-	-	-	-	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	
Obligations	-	-	-	-	-	-	
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-	
TITRES D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-	-	-	
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	
Obligations	-	-	-	-	-	-	
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	-	-	-	-	-	-	

DETAIL DES AUTRES ACTIFS				En milliers MAD
ACTIF		30/06/2026	31/12/2025	
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS		-	-	
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		-	-	
DÉBITEURS DIVERS		159 926	278 905	
Sommes dues par l'Etat		159 168	278 154	
Sommes dues par les organismes de prévoyance		-	-	
Sommes dues par le personnel		-	-	
Comptes clients de prestations non bancaires		-	-	
Divers autres débiteurs		758	751	
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS		-	-	
COMPTES DE RÉGULARISATION		306 431	293 227	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		-	-	
Contrepartie du résultat de change de hors bilan		-	-	
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan		-	-	
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan		-	-	
Comptes d'écart sur devises et titres		555	719	
Résultats sur produits dérivés de couverture		195 983	201 069	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		9 808	11 501	
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc		-	-	
Produits à recevoir et charges constatées d'avance		99 750	79 603	
Autres comptes de régularisation		335	335	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES		-	-	
TOTAL		466 357	572 132	

CREANCES SUBORDONNÉES						En milliers MAD
CREANCES SUBORDONNÉES	Montant			Dont entreprises liées et apparentées		
	30/06/2026			30/06/2026	31/12/2025	
	Brut	Provisions	Net	Net	Net	
CRÉANCES SUBORDONNÉES AUX ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-	-	-	-	
CRÉANCES SUBORDONNÉES À LA CLIENTELE	-	-	-	-	-	
TOTAL	-	-	-	-	-	

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES							En milliers MAD 30 juin 2026							
Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital (%)	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice					
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net						
PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES														
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION														
MAROCLEAR SA	Dépositaire Central	100 000	0,025%	25	25	31/12/2025	400 237	34 157	-					
TOTAL PARTICIPATIONS				25	25	-	400 237	34 157	-					
EMPLOIS ASSIMILES				-	-	-	-	-	-					
TOTAL GENERAL				25	25	-	400 237	34 157	-					

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE											En milliers MAD
NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice		
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions			
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier loué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS COURUS À RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS RESTRUCTURÉS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS IMPAYÉS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATION DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	22 361	-	-	22 361	164	19 907	-	-	-	2 454	
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE	22 361	-	-	22 361	164	19 907	-	-	-	2 454	
LOYERS COURUS À RECEVOIR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS RESTRUCTURÉS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LOYERS IMPAYÉS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	22 361	-	-	22 361	164	19 907	-	-	-	2 454	

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES											En milliers MAD
NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions		Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice		
					Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 486	-	-	21 486	21 144	56	-	21 201	285		
DROIT AU BAIL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS EN RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES D'EXPLOITATION	21 486	-	-	21 486	21 144	56	-	21 201	285		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES HORS EXPLOITATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	107 050	325	-	107 375	69 118	1 386	-	70 504	36 871		
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	56 181	-	-	56 181	24 097	612	-	24 709	31 472		
Terrain d'exploitation	7 229	-	-	7 229	-	-	-	-	7 229		
Immeubles d'exploitation - Bureaux	48 052	-	-	48 052	23 425	601	-	24 026	24 026		
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	900	-	-	900	671	11	-	683	218		
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	30 758	325	-	31 083	27 560	470	-	28 030	3 053		
Mobilier de bureau d'exploitation	7 921	-	-	7 921	7 813	26	-	7 839	82		
Matériel de bureau d'exploitation	957	-	-	957	950	1	-	951	6		
Matériel informatique	21 880	325	-	22 205	18 797	443	-	19 240	2 965		
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	10 260	-	-	10 260	8 895	219	-	9 113	1 146		
IMMOBILISATION CORPORELLES HORS EXPLOITATION	9 851	-	-	9 851	8 567	85	-	8 652	1 199		
Terrain hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Immeubles hors exploitation	5 545	-	-	5 545	4 338	69	-	4 407	1 137		
Mobilier et matériel hors exploitation	2 349	-	-	2 349	2 288	13	-	2 301	48		
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 958	-	-	1 958	1 941	3	-	1 944	14		
TOTAL	128 536	325	-	128 861	90 263	1 442	-	91 705	37 156		

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS							En milliers MAD
Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
TOTAL							-

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILÉES						En milliers MAD
DETTES	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	TOTAL 30/06/2026	TOTAL 31/12/2025

TITRES DE CREANCES EMIS						En milliers MAD 30 juin 2026		
NATURE DES TITRES (1)	Caractéristiques					Montant	Dont	
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominal unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement (2)		Entreprises liées	Autres apparentés
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						7 908 067	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	20/01/2012	20/01/2027	100	5,30%	Amortissable	66 667	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	08/12/2014	08/12/2029	100	3,87%	Amortissable	226 400	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	13/07/2015	13/07/2030	100	4,60%	Amortissable	240 000	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	13/10/2016	13/10/2031	100	3,92%	Amortissable	128 000	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	13/10/2016	13/10/2026	100	2,71%	In fine	225 000	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	13/10/2016	13/10/2031	100	3,11%	Amortissable	182 000	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	06/12/2017	06/12/2032	100	3,93%	Amortissable	373 333	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	06/12/2017	06/12/2027	100	2,83%	In fine	200 000	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	06/12/2017	06/12/2032	100	3,03%	Amortissable	466 667	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	19/07/2018	19/07/2033	100	3,84%	Amortissable	533 333	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	12/07/2019	12/07/2034	100	3,49%	Amortissable	300 000	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	12/07/2019	12/07/2034	100	3,05%	Amortissable	900 000	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	18/12/2020	31/03/2036	100	2,95%	Amortissable	1 333 333	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	12/01/2022	12/01/2037	100	2,95%	Amortissable	733 333	-	-
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	19/12/2025	02/02/2041	100	2,81%	Amortissable	2 000 000	-	-
TOTAL						7 908 067	-	-

1. Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance.
2. Amortissement : Annuel - In fine.

DETAIL DES AUTRES PASSIFS				En milliers MAD	
PASSIFS			30/06/2026	31/12/2025	
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS			-	-	-
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES			-	-	-
CRÉDITEURS DIVERS			210 766	239 638	
Sommes dues à l'Etat			136 901	236 522	
Sommes dues aux organismes de prévoyance			1 450	720	
Sommes diverses dues aux personnels			67	16	
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés			-	-	
Fournisseurs de biens et services			2 039	2 352	
Divers autres créditeurs			70 310	29	
COMPTES DE RÉGULARISATION			324 773	331 014	
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan			-	-	
Comptes d'écart sur devises et titres			585	621	
Résultats sur produits dérivés de couverture			304 044	307 382	
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc			-	-	
Charges à payer et produits constatés d'avance			9 152	12 018	
Autres comptes de régularisation			10 993	10 993	
TOTAL			535 539	570 652	

PROVISIONS						En milliers MAD	
	Encours 31/12/2025	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2026	Encours 30/06/2026	
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF :	15 872	879	-	-	-	16 751	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	
Créances sur la clientèle	5 490	879	-	-	-	6 369	
Titres de placements	-	-	-	-	-	-	
Titres de participation et emplois assimilés	-	-	-	-	-	-	
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-	-	
Autres actifs	10 382	-	-	-	-	10 382	
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	72 031	-	-	-	-	72 031	
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour risques généraux	72 031	-	-	-	-	72 031	
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-	-	
Provisions pour autres risques et charges	-	-	-	-	-	-	
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	
TOTAL GÉNÉRAL	87 903	879	-	-	-	88 782	

SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE							En milliers MAD	
	Objet économique	Montant global	Montant 31/12/2025	Montant 30/06/2026	Utilisation 30/06/2026	Montant 30/06/2026	Montant 30/06/2026	
SUBVENTIONS	-	-	-	-	-	-	-	-
FONDS PUBLICS AFFECTÉS	-	-	-	-	-	-	-	-
FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-

DETTES SUBORDONNÉES								En milliers MAD	
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)	Dont entreprises liées	Dont entreprises apparentées	
							Montant (c/v MAD) 30/06/2026	Montant (c/v MAD) 31/12/2025	Montant (c/v MAD) 30/06/2026
DIRHAMS	200 000		3,14%	10		200 000	-	-	-
DIRHAMS	800 000		3,19%	10		800 000	-	-	-
TOTAL	1 000 000					1 000 000	-	-	-

1. Cours Bank Al-Maghrib au 31/12/N.
2. Eventuellement indéterminée.
3. Se référer au contrat de dettes subordonnées.

CAPITAUX PROPRES					En milliers MAD	
CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2025	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2026	Encours 30/06/2026	
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION	-	-	-	-	-	
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	4 226 148	362 997	-430	4 588 715		
Réserve légale	-	-	-	-	-	
Autres réserves	4 226 148	362 997	-430	4 588 715		
Primes d'émission, de fusion et d'apport	-	-	-	-	-	
CAPITAL	1 000 000	-	-	1 000 000		
Capital appelé	-	-	-	-	-	
Capital non appelé	-	-	-	-	-	
Certificats d'investissement	-	-	-	-	-	
Fonds de dotations	1 000 000	-	-	1 000 000		
ACTIONNAIRES - CAPITAL NON VERSÉ	-	-	-	-	-	
REPORT À NOUVEAU (+/-)	-	-	-	-	-	
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)	-	-	-	-	-	
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	362 997	-362 997	167 353	167 353		
TOTAL	5 589 145	-	166 922	5 756 067		

ENGAGEMENTS SUR TITRES				En milliers MAD 30 juin 2026	
ENGAGEMENTS				Montant	
ENGAGEMENTS DONNÉS				-	-
Titres achetés à réméré				-	-
Autres titres à livrer				-	-
ENGAGEMENTS REÇUS				-	-
Titres vendus à réméré				-	-
Autres titres à recevoir				-	-

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES					En milliers MAD	
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	Opérations de couverture		Autres opérations			
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025		
Divises à recevoir	-	-	-	-	-	-
Dirhams à livrer	195 983	201 069	-	-	-	-
Divises à livrer	-	-	-	-	-	-
Dirhams à recevoir	304 044	307 382	-	-	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-	-	-
ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	-	-	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-	-	-	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-	-	-	-	-

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		En milliers MAD 31/12/2025	
ENGAGEMENTS	30/06/2026	31/12/2025	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	6 575 055	5 817 512	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-	-
Crédits documentaires import	-	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	6 575 055	5 817 512	
Crédits documentaires import	-	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	6 575 055	5 817 512	
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-	-
Crédits documentaires export confirmés	-	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-	-
Garanties de crédits données	-	-	-
Autres cautions, avals et garanties données	-	-	-
Engagements en souffrance	-	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	-	-	-
Garanties de crédits données	-	-	-
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	-	-	-
Autres cautions et garanties données	-	-	-
Engagements en souffrance	-	-	-
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	4 903 558	5 403 408	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	4 903 558	5 403 408	
Ouvertures de crédit confirmés	4 903 558	5 403 408	
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-	-
Garanties de crédits	-	-	-
Autres garanties reçues	-	-	-
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	-	-	-
Garanties de crédits	-	-	-
Autres garanties reçues	-	-	-

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE				En milliers MAD 30 juin 2026	
VALEURS ET SURETES RECUES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique de l'Actif ou du Hors Bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances ou des engagements par signature donnés couverts		
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	-	-	-	-	-
AUTRES TITRES	-	-	-	-	-
HYPOTHÈQUES	380 000	Compte 2313	-	380 000	
AUTRES VALEURS ET SÛRETÉS RÉELLES	-	-	-	-	-
TOTAL	380 000	-	-	380 000	

VALEURS ET SURETES DONNEES EN GARANTIE	Valeur comptable nette	Rubrique du passif ou du Hors Bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
BONS DU TRÉSOR ET VALEURS ASSIMILÉES	-	-	-
AUTRES TITRES	-	-	-
HYPOTHÈQUES	-	-	-
AUTRES VALEURS ET SÛRETÉS RÉELLES	-	-	-
TOTAL	-	-	-

VENTILATION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE							En milliers MAD 30 juin 2026	
ACTIF	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	633 765	-	-	-	-	633 765		
Créances sur la clientèle	336 271	258 138	1 922 598	9 682 435	14 342 133	26 541 575		
Titres de créance	-	-	-	-	-	-		
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-		
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-		
TOTAL	970 036	258 138	1 922 598	9 682 435	14 342 133	27 175 340		

PASSIF	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	177 481	121 865	917 924	4 890 525	6 618 543	12 726 338
Dettes envers la clientèle	-	-	-	-	-	-
Titres de créance émis	248 000	-	853 267	3 381 800	3 425 000	7 908 067
Emprunts subordonnés	-	-	-	1 000 000	-	1 000 000
TOTAL	425 481	121 865	1 771 191	9 272 325	10 043 543	21 634 405

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE					En milliers MAD 30 juin 2026	
NOMBRE	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres			Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	
	-	Crédits par décaissement	Crédit par signature	-	-	-
	-	-	-	-	-	-

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE		En milliers MAD 30 juin 2026	
BILAN	Montant		
ACTIF			
Valeur en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-		
Créances sur la clientèle	-		
Titres de transaction et de placement et d'investissement	-		
Autres actifs	-		
Titres de participation et emplois assimilés	-		
Créances subordonnées	-		
Immobilisations données en crédit-bail et location	-		
Immobilisations incorporelles et corporelles	-		
PASSIF			
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 038 186		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-		
Dépôts de la clientèle	5 038 186		
Titres de créance émis	-		
Autres passifs	-		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-		
Dettes subordonnées	-		

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE		En milliers MAD 30 juin 2026	
HORS BILAN	Montant		
ENGAGEMENTS DONNÉS	-		
ENGAGEMENTS REÇUS	803 558		

MARGE D'INTERET

بنك التمويل المحلي

LA BANQUE DU FINANCEMENT LOCAL

COMMISSIONS		En milliers MAD 30 juin 2026
		Montant
COMMISSIONS PERÇUES		837
Sur opérations avec les établissements de crédit		-
Sur opérations avec la clientèle		-
Sur opérations de change		-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		-
Sur produits dérivés		-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		-
Sur moyens de paiement		-
Sur activités de conseil et d'assistance		-
Sur ventes de produits d'assurances		-
Sur autres prestations de service		837
COMMISSIONS VERSÉES		127
Sur opérations avec les établissements de crédit		31
Sur opérations avec la clientèle		-
Sur opérations de change		-
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		-
Sur produits dérivés		-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		-
Sur moyens de paiement		95
Sur activités de conseil et d'assistance		-
Sur ventes de produits d'assurances		-
Sur autres prestations de service		-

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ		En milliers MAD
PRODUITS ET CHARGES	30/06/2026	30/06/2025
PRODUITS	-	-
Gains sur les titres de transaction	-	-
Plus-value de cession sur titres de placement	-	-
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-	-
Gains sur les produits dérivés	-	-
Gains sur les opérations de change	-	-
CHARGES	-	-
Pertes sur les titres de transaction	-	-
Moins value de cession sur titres de placement	-	-
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	-	-
Pertes sur les produits dérivés	-	-
Pertes sur opérations de change	-	-
TOTAL	-	-

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION		En milliers MAD 30 juin 2026
CHARGES	Montant	
CHARGES DU PERSONNEL	25 964	
IMPÔTS ET TAXES	415	
CHARGES EXTERNES	3 733	
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	1 776	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	1 607	
TOTAL	33 494	

AUTRES PRODUITS ET CHARGES		En milliers MAD 30 juin 2026
		Montant
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES		-
Autres produits bancaires		-
Autres charges bancaires		127
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRES		-
Produits d'exploitation non bancaires		889
Charges d'exploitation non bancaires		39
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECouvrABLES		879
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		-
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTES		-
Produits non courants		16
Charges non courantes		14 283

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE				En milliers MAD 30 juin 2026
1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE		PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
PÔLE D'ACTIVITÉ				
Activité bancaire		326 146	293 502	278 356
Autres Activités		-	-	-
TOTAL		326 146	293 502	278 356

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE				En milliers MAD 30 juin 2026
2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE		PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RESULTAT AVANT IMPOT
ZONE GÉOGRAPHIQUE				
Maroc		326 146	293 502	278 356
Autres zones		-	-	-
TOTAL		326 146	293 502	278 356

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL			En milliers MAD 30 juin 2026
INITITULES	Montant	Montant	
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE	167 353		
BÉNÉFICE NET	167 353		
PÉRTE NETTE			
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES	125 156		
1. COURANTES	-		
-	-		
-	-		
-	-		
-	-		
2. NON COURANTES	125 156		
Impôts sur les sociétés	111 003		
Contribution sociale de solidarité	14 153		
-	-		
III. DÉDUCTIONS FISCALES		15 000	
1. COURANTES	-	-	
-	-	-	
-	-	-	
-	-	-	
2. NON COURANTES		15 000	
1/5 Contribution au fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre du 8 septembre 2023		15 000	
TOTAL	292 509	15 000	
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL	277 509		
BÉNÉFICE BRUT FISCAL (A)	277 509		
DÉFICIT BRUT FISCAL (B)			
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) *			
Exercice N-4			
Exercice N-3			
Exercice N-2			
Exercice N-1			
VI. RÉSULTAT NET FISCAL	277 509		
BÉNÉFICE NET FISCAL (A - C)	277 509		
OU			
DÉFICIT NET FISCAL (B)			
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS			
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER			
EXERCICE N-4			
EXERCICE N-3			
EXERCICE N-2			
EXERCICE N-1			

* Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A).

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS		En milliers MAD 30 juin 2026
I. DETERMINATION DU RESULTAT	Montant	
RÉSULTAT COURANT D'APRÈS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	292 623	
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	-	
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	-	
(=) Résultat courant théoriquement imposable	292 623	
(-) Impôt théorique sur résultat courant	117 049	
(=) Résultat courant après impôts	175 574	
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES		

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE					En milliers MAD 30 juin 2026
NATURE	Solde au début de l'exercice (1)	Opération comptables de l'exercice (2)	Déclarations de TVA de l'exercice (3)	Solde Fin d'exercice (4=1+2-3)	
A. TVA COLLECTÉE	6 439	103 073	94 656	14 856	
B. TVA À RÉCUPÉRER	7 984	41 929	44 874	5 038	
Sur charges	7 983	41 761	44 707	5 037	
Sur immobilisations	0	168	167	1	
C. TVA DUE OU CRÉDIT DE TVA (A-B)	-1 544	61 144	49 782	9 818	

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL					En milliers MAD 30 juin 2026
MONTANT DU CAPITAL :	1 000 000				
MONTANT DU CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT NON APPELÉ :	-				
VALEUR NOMINALE DES TITRES :	-				

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus Exercice précédent	Exercice actuel	Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
ÉTAT				100	100
TOTAL				100	100

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE				En milliers MAD 30 juin 2026
A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats		Montant
DÉCISION DU CA : 28/05/2025				
Report à nouveau	-	Réserves légales		-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes		-
Résultats net de l'exercice	362 997	Autres affectations		362 997
Prélèvement sur les bénéfices	-			-
Autres prélèvements	-			-
TOTAL A	362 997	TOTAL B		362 997

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES				En milliers MAD
	30/06/2026	31/12/2025	31/12/2024	
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	6 787 149	6 604 984	6 244 938	
A déduire -Montant concernant le Fonds d'Accompagnement des Collectivités Territoriales	-430	-1 176	-	
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS NET	6 786 719	6 603 808	6 244 938	
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE	-	-	-	
Produit net bancaire	326 146	658 637	671 780	
Résultat avant impôts	278 356	585 193	584 406	
Impôts sur les résultats	111 003	222 196	216 731	
Bénéfices distribués	-	-	-	
Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	167 353	362 997	367 675	
RÉSULTAT PAR TITRE (EN MAD)	-	-	-	
Résultat net par action ou part sociale	-	-	-	
Bénéfice distribué par action ou part sociale	-	-	-	
PERSONNEL	-	-	-	
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	25 553	43 499	42 343	
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	84	85	86	

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS					En milliers MAD 30 juin 2026
I. DATATION					
DATE DE CLÔTURE (1)		30/06/2026			
DATE D'ÉTABLISSEMENT DES ÉTATS DE SYNTHÈSE (2)		Septembre 2026			
1. Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice. 2. Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.					
II. EVENEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1 ^{ERE} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHÈSE					
Date	Indications des événements				
	Favorables				
	Défavorables				

EFFECTIFS				En nombre
	30/06/2026	31/12/2025		
Effectifs rémunérés	83	84		
Effectifs utilisés	83	84		
Effectifs équivalent plein temps	83	84		
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-		
Cadres (équivalent plein temps)	79	79		
Employés (équivalent plein temps)	4	5		
Dont effectifs employés à l'étranger	-	-		

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS					En milliers MAD
TITRES	Nombre de comptes		Montants		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025	
Titres dont l'établissement est dépositaire					
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion					
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire					
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion					
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire					
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion					

RESEAU			En nombre
	30/06/2026	31/12/2025	
Guichets permanents			
Guichets périodiques			
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque			
Succursales et agences à l'étranger			
Bureaux de représentation à l'étranger			

COMPTES DE LA CLIENTELE			En nombre
	30/06/2026	31/12/2025	
Comptes courants			
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger			
Autres comptes chèques			
Comptes d'affacturage			
Comptes d'épargne			
Comptes à terme			
Bons de caisse			
Autres comptes de dépôts			

ETAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 30/06/2026						En milliers MAD
Prêts Classiques	30/06/2026		31/12/2025			
	Créances	Provisions	Créances	Provisions		
CRÉANCES PRÉDOUTEUSES	23 311	890	-	-		
CRÉANCES DOUTEUSES	-	-	-	-		
CRÉANCES COMPROMISES	5 927	5 344	5 927	5 344		
Sous total 1	29 237	6 234	5 927	5 344		
Prêts MEN	Créances	Provisions	Créances	Provisions		
CRÉANCES PRÉDOUTEUSES	-	-	-	-		
CRÉANCES DOUTEUSES	-	-	-	-		
CRÉANCES COMPROMISES	795	135	851	146		
Sous total 2	795	135	851	146		
TOTAL GÉNÉRAL	30 032	6 369	6 778	5 490		

A low-angle, upward-looking photograph of several tall skyscrapers against a clear blue sky. The perspective creates a sense of height and scale, with the buildings' edges converging towards the top of the frame. The sky is a vibrant blue with some wispy white clouds near the horizon.

DISPOSITIF DE GESTION GLOBALE DES RISQUES

DISPOSITIF DE GESTION GLOBALE DES RISQUES



1. Gestion intégrée des risques

1.1. Principes de contrôle et de gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance de la gestion des risques au Fonds d'Équipement Communal repose sur :

- l'engagement résolu du Conseil d'Administration à privilégier la gestion des risques ;
- la forte implication de l'Organe de Direction dans les processus de gestion des risques ;
- une Stratégie Globale des Risques déclinée en Politiques par type de risque ;
- des procédures et des responsabilités clairement définies au sein de l'organisation ;
- l'attribution de ressources appropriées pour la gestion des risques et l'instauration d'une culture risques auprès de toutes les parties prenantes.

1.2. Structure et gouvernance de la gestion des risques

La gouvernance et la gestion des risques sont assurées par les instances décrites ci-après :

Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration est présidé par le Chef du Gouvernement ou par l'Autorité Gouvernementale déléguée par lui à cet effet.

Il comprend, en outre, les membres suivants :

- 2 représentants du Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale ;
- 1 représentant du Ministère de l'Équipement et de l'Eau ;
- 1 représentant du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable ;
- le représentant de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Établissements et Entreprises Publics (ANGSPE) ;
- le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) ;
- des membres représentant les élus : 8 conseillers communaux désignés parmi les conseillers communaux figurant sur une liste établie à cet effet.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins du FEC l'exigent et au moins deux fois par an.

Le Commissaire du Gouvernement désigné auprès du FEC, conformément aux textes en vigueur, assiste avec voix consultative aux réunions du Conseil d'Administration.

Comité d'Audit et des Risques

Le Conseil d'Administration est assisté par un Comité d'Audit et des Risques (CAR), conformément aux dispositions légales et réglementaires, relatives au contrôle interne des établissements de Crédit.

Le CAR comprend, outre le Directeur Général de l'Agence Nationale de Gestion Stratégique des Participations de l'Etat et de Suivi des Performances des Établissements et Entreprises Publics, ou son représentant, Président :

- le Wali, Inspecteur Général de l'Administration Territoriale, ou son représentant (Ministère de l'Intérieur) ;
- le Directeur du Trésor et des Finances Extérieures, ou son représentant (Ministère de l'Economie et des Finances).

Le CAR est chargé notamment de porter son appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et sur la cohérence des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.

Instance Dirigeante

La Direction Générale du FEC évalue l'efficacité du processus de gestion des risques et procède à un examen régulier des politiques, stratégies et initiatives clés en matière de gestion des risques. La Direction Générale effectue des présentations devant le CAR, émanation du Conseil d'Administration, sur les principaux aspects et les grandes évolutions de la stratégie de gestion des risques. Le CAR rend compte de ses travaux régulièrement au Conseil d'Administration, à l'occasion de chacune de ses réunions.

Comité de Crédit

Le Comité de Crédit est chargé d'examiner et de consentir les prêts dans les conditions fixées par le Conseil d'Administration.

Le Comité de Crédit du FEC comprend, outre le Gouverneur, Directeur Général du FEC, Président :

- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Intérieur ;
- 2 représentants désignés par le Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 1 représentant désigné par le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Le Comité de Crédit se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que les besoins l'exigent et au moins une fois par mois.

Comité des Risques Interne

Le Comité des Risques Interne, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, est notamment chargé de :

- assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie globale de gestion des risques du FEC ;
- s'assurer de la conformité des procédures internes avec les prescriptions légales et réglementaires en vigueur ainsi qu'avec les normes et usages professionnels et déontologiques ;
- assurer le suivi et l'évaluation des dispositifs de prévention des risques mis en place par le FEC ;
- veiller à la mise en œuvre des recommandations du Comité d'Audit et des Risques et de celles des intervenants du contrôle externe en matière de prévention des risques ;
- examiner les informations relatives à la gestion des risques et s'assurer de leur fiabilité, avant leur transmission aux tiers.

Comité ALCO

Le Comité ALCO, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, est notamment chargé de :

- élaborer et mettre en œuvre la politique de gestion Actif-Passif de la Banque, dans ses différentes composantes (refinancement, placement, transformation, couverture, rentabilité des fonds propres...), conformément aux orientations stratégiques du Conseil d'Administration et aux dispositions législatives et réglementaires ;
- évaluer la politique tarifaire appliquée à la clientèle ;
- définir les limites nécessaires à l'encadrement des risques de taux et de liquidité ;
- veiller au maintien des équilibres bilanciaux de la Banque ;
- évaluer l'impact du lancement de nouveaux produits, ou de toute nouvelle activité comportant un risque de taux ou de liquidité, sur la situation financière de la Banque ;
- suivre le profil de risque de la Banque (risques de liquidité, de taux et de change) et la mesure des limites internes et réglementaires fixées par la Banque ;
- valider les conventions et les modes d'écoulement en taux.

Comité de Sécurité du Système d'Information

Le Comité de Sécurité du Système d'Information (CSSI) est chargé notamment de veiller au suivi de la mise en œuvre de la politique de sécurité SI et de son respect par les collaborateurs du FEC et par les tiers, ainsi que de l'évolution du plan de traitement des risques liés à la sécurité SI, notamment les risques de cybersécurité.

Placé sous la présidence du Secrétaire Général du FEC ou de son représentant, le CSSI a notamment pour missions de :

- veiller au suivi de la mise en œuvre de la politique de sécurité SI et de son respect par les collaborateurs du FEC et par les tiers ;
- piloter globalement les plans d'actions dans le domaine de la sécurité SI, notamment leur validation, l'engagement des moyens associés et la vérification de leur bonne réalisation ;
- suivre l'évolution du plan de traitement des risques liés à la sécurité SI et s'assurer de la revue régulière de la cartographie des risques de sécurité ;
- suivre les projets structurants dans le domaine de la sécurité SI ;
- examiner les indicateurs de Sécurité SI et assurer le suivi des actions permettant leur amélioration ;
- traiter les questions relatives aux incidents majeurs liés à la sécurité SI ;
- approuver l'affectation des ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions de sécurisation du système d'information ;
- arbitrer sur les priorités de la Banque en termes de sécurité SI.

Direction des Risques et Contrôle Permanent

La Direction des Risques et Contrôle Permanent est chargée notamment de s'assurer de la fiabilité et de la sécurité des opérations réalisées par le FEC ainsi que de la mise en œuvre de processus efficaces de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques.

Direction Juridique, Conformité et Gouvernance

La Direction Juridique, Conformité et Gouvernance est chargée notamment d'assurer la sécurité des actes et des engagements de la Banque, d'apprécier les risques juridiques éventuels encourus par l'Institution et de mettre en place les procédures appropriées pour leur gestion. Elle est également chargée d'assurer le suivi de la conformité des opérations et des actes du FEC au regard des dispositions légales et réglementaires, applicables à l'Institution, et de superviser et de renforcer les mécanismes de gouvernance interne de la Banque. Enfin, elle veille à la mise en œuvre et au suivi du code d'éthique et de déontologie applicable au personnel du FEC.

Audit Interne

L'Audit Interne est chargé des opérations d'audit portant sur l'organisation, les procédures et le fonctionnement du FEC.

Cette entité assure la réalisation des missions d'audit ainsi que la préparation et le suivi des réunions du CAR.

L'Audit Interne est également chargé d'apporter l'assistance nécessaire aux intervenants du contrôle externe et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations.

2. Exposition aux risques

Eu égard à la nature de ses activités, le profil de risque du FEC tel que formalisé au niveau de la Stratégie Globale des Risques, se présente comme suit :

Le risque de crédit : Le risque que les emprunteurs du FEC ne puissent pas honorer leurs engagements contractuels.

Le risque de concentration : Il s'agit du risque inhérent à une exposition individuelle importante, de nature à engendrer des pertes pouvant menacer la solidité financière de la Banque ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Les risques environnementaux et sociaux : Ces risques peuvent se matérialiser par une atteinte à l'environnement (pollution de l'air, des sols, des eaux, ...) ou à la vie économique des individus se traduisant par une diminution de leurs revenus, un accroissement de leurs dépenses.

La responsabilité de gestion de ces risques incombe aux clients et aux autorités compétentes. Le rôle du FEC est d'appréhender les principaux enjeux environnementaux et sociaux des projets financés et vérifier le respect par ses clients des exigences législatives et réglementaires en la matière.

Les risques opérationnels : risques de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables aux procédures, aux ressources humaines, aux systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Le risque structurel de taux d'intérêt : Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges du FEC, ses revenus et la valeur économique de ses fonds propres.

Le risque structurel de liquidité : se rapporte au risque que le FEC ne puisse pas satisfaire les demandes de liquidités et s'acquitter de ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit.

Le risque structurel de change : Le risque qu'une fluctuation des taux de change impacte négativement les revenus de la Banque.

Le risque de non-conformité : correspond à l'exposition du FEC aux risques de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de conduite.

Le risque stratégique : Le risque inhérent à la stratégie choisie ou résultant de l'incapacité de l'établissement à mettre en œuvre son plan stratégique.

Le risque de réputation : Le risque résultant d'une perception négative de la part notamment des contreparties ou des régulateurs pouvant affecter défavorablement la capacité de l'établissement à remplir sa mission et son accès aux sources de financement.

Le risque de cybersécurité : Le risque que le FEC soit confronté à une attaque ou une violation de sécurité informatique qui peut compromettre la confidentialité, l'intégrité ou la disponibilité des données de ses clients, des transactions financières ou d'autres informations sensibles.

2.1. Risque de Crédit

Le FEC est exposé au risque de crédit en raison de son activité d'octroi de prêts.

Politique générale des prêts

Le FEC exige de ses clients un effort d'autofinancement d'au moins 20% du coût de l'investissement, sauf pour des exceptions justifiées et agréées par le Comité de Crédit.

Les taux appliqués sont soit des taux fixes soit des taux révisables.

Le remboursement des prêts FEC s'effectue au moyen de versements annuels, comprenant principal et intérêts.

Prise de décision

La Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge de l'agrément du projet à financer et apprécie le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit ainsi que la capacité du client à mener à bien son projet.

Le Comité de Crédit décide de l'octroi du prêt. Ce dernier est autorisé par un arrêté conjoint signé par les Ministres de l'Intérieur et de l'Economie et des Finances.

Processus de gestion du risque de crédit

A la réception d'une demande de financement d'un projet et en fonction de sa taille, le Pôle Opérations, procède à l'évaluation du projet et à l'analyse de la qualité financière du client.

L'évaluation du projet à financer repose sur une connaissance approfondie du client, de la nature de l'investissement à réaliser et du montage financier mis en place.

L'évaluation de la solvabilité des Collectivités Territoriales (CT) est réalisée par le biais d'une analyse rétrospective de la situation financière de la CT conjuguée à une analyse prospective, et ce à partir des données budgétaires des états de gestion approuvés et des données du budget prévisionnel de l'année en cours. S'ajoutant à cela les engagements financiers futurs en s'appuyant sur tout document permettant d'approfondir l'évaluation financière de la contrepartie et d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit.

Préalablement à tout agrément de prêt, la Direction des Risques et Contrôle Permanent se charge d'apprécier le niveau de risque encouru par l'octroi du nouveau crédit en se basant sur :

- l'analyse du contenu du dossier-client : données générales et juridiques, données financières et techniques ;
- l'analyse de la situation financière rétrospective et prospective du client, ce qui permet de déterminer la qualité financière intrinsèque de celui-ci et d'apprécier divers ratios d'endettement, de solvabilité ainsi que la capacité d'autofinancement ;
- l'appréciation de la qualité du client sur la base de l'historique des remboursements des prêts déjà contractés et de la situation de ses arriérés vis-à-vis du FEC ;
- l'appréciation de l'évaluation du projet sur la base de ratios techniques communément admis par type de projets ;
- le jugement de la nécessité d'assortir, le prêt à consentir à la fourniture de garanties et la proposition des mesures de correction de risque à mettre en place.

Les conditions générales d'octroi de prêts

Au même titre que les autres dettes des CT, les annuités d'emprunt FEC sont assorties de l'obligation légale d'inscription dans leurs budgets.

Les contrats de prêts FEC prévoient :

- une clause suspensive des décaissements en cas de détérioration de la situation financière de l'emprunteur ;
- une clause suspensive des décaissements en cas de retard de paiement dépassant 30 jours.

Profil de solvabilité

A fin juin 2026 :

Les risques nets pondérés supportés par le FEC se sont établis à 7 623 921 Milliers de DH et sont constitués à hauteur de 84% du risque de crédit et de 16% du risque opérationnel.

Dans le respect des exigences prudentielles, le ratio de solvabilité s'est établi à 88,61%, tandis que le ratio Tier One s'est affiché à 75,49%, reflétant ainsi le bon niveau de solvabilité de l'Institution.

Analyse du portefeuille de crédit

Les créances sur la clientèle, constituées de 99,9% de créances sur les Collectivités Territoriales, ont totalisé 27 216 501 Milliers de DH au 30 juin 2026.

Les engagements de financement donnés par le FEC en faveur de la clientèle ont atteint 6 575 055 Milliers de DH au 30 juin 2026.

L'analyse de la situation des engagements en hors bilan, arrêtée au 30 juin 2026, fait ressortir que 71,92% du volume global correspond à des prêts récents engagés depuis moins de 3 ans.

Provisions, politique de provisionnement et couverture des risques de crédit

Le Département Comptabilité & Reporting se charge du processus de classement et de provisionnement des créances en souffrance.

Les créances sur les CT sont affectées d'un taux de pondération de 20%.

La politique de classification et de provisionnement est conforme aux dispositions de la circulaire n°19/G/2002 de Bank Al-Maghrib.

Coefficient Maximum de Division Des Risques (CMDR)

Le FEC veille en permanence au respect du rapport maximum de 20% entre le total des risques encourus sur un même client et ses fonds propres.

Dans le cadre des demandes de financement, les entités opérationnelles ainsi que la Direction des Risques et Contrôle Permanent s'assurent du respect du coefficient maximum de division des risques. Le coefficient maximum de division des risques s'établit, selon les modalités de la circulaire n°08/G/2012 de Bank Al-Maghrib, à 7,70% à fin juin 2026, se situant ainsi en dessous du seuil réglementaire fixé par Bank Al-Maghrib.

En application de la directive n°2/G/2010 de Bank Al-Maghrib, relative à la pratique des stress tests et dans le but de renforcer les outils de mesure et d'appréciation du risque crédit, des stress tests ont été effectués afin d'évaluer le degré d'aversion du FEC à ce risque.

Les résultats issus des stress tests minimaux au sens de ladite directive, incorporant des changements potentiels dans la composition du portefeuille du FEC, témoignent de la capacité de résistance du FEC au risque crédit. Le FEC affiche dans l'ensemble des scénarii un ratio de solvabilité supérieur au seuil réglementaire et un taux des créances en souffrance ne dépassant pas 1%.

2.2. Gestion Actif/Passif

Responsables de la gestion Actif/Passif

La gestion des risques ALM est assurée au sein du Pôle Finance par le Département ALM et Contrôle de Gestion relevant de la Direction Financière.

Le Comité ALCO, présidé par le Gouverneur, Directeur Général du FEC, se charge du suivi transversal et collégial des risques financiers auxquels est exposée l'Institution et de l'examen des décisions qui affecteraient la gestion Actif/Passif.

Gestion Actif/Passif

Le FEC a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la Banque.

Afin de préserver les équilibres financiers de la Banque, le dispositif ALM veille à :

- assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la Banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- s'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la Banque ;
- assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêt, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des fonds propres ;
- orienter la stratégie de la Banque en matière de refinancement.

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité se définit comme étant le risque pour la Banque de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

Le FEC peut être exposé au risque de liquidité qui peut se présenter sous l'une des formes suivantes :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un tirage important des engagements de financement donnés aux CT ;
- Le non-adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs à moyen et long termes par des passifs à court terme.

Approche retenue dans le calcul des Gaps de liquidité :

La mesure de ce risque est basée sur des éléments de bilan à une date d'arrêté donnée, classés selon leur durée résiduelle, et sur lesquels sont appliquées les lois d'écoulement et conventions ALM. L'impasse statique en flux permet de déterminer l'excédent ou le besoin de ressources à moyen/long termes dans l'hypothèse de l'absence de production nouvelle d'actifs et de passifs.

Au 30 juin 2026, le profil des impasses de liquidité se présente comme suit :

IMPASSES ANNUELLES DE LIQUIDITE



Gestion du Risque de Taux d'intérêt (IRRBB)

Le risque de taux d'intérêt correspond à la sensibilité du bilan par rapport aux mouvements futurs des taux d'intérêt. L'appréciation de ce risque s'effectue à travers un ensemble de simulations de stress tests, notamment dans le cadre des six scénarii réglementaires suivants :

Scénario 1 : Déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la hausse (+200 bps) ;

Scénario 2 : Déplacement parallèle de la courbe des taux d'intérêt à la baisse (-200 bps) ;

Scénario 3 : Hausse des taux courts ;

Scénario 4 : Baisse des taux courts ;

Scénario 5 : Aplatissement de la courbe des taux ;

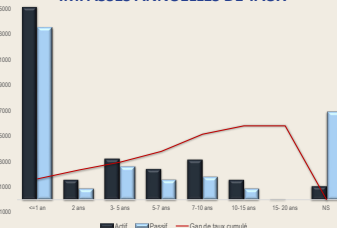
Scénario 6 : Pentification de la courbe des taux.

L'analyse et l'évaluation des risques de taux d'intérêt obéissent à une double logique à savoir la préservation de la marge d'intérêt et de la valeur économique des fonds propres.

La Banque a opté pour l'approche dite méthode des échéances en mode statique. Cette approche consiste à écouler toutes les positions du bilan en statique en fonction de leurs caractéristiques contractuelles ou conventionnelles.

Les impasses de taux en flux se présentent au 30 juin 2026, comme suit :

IMPASSES ANNUELLES DE TAUX



L'impact des scénarii réglementaires est de -1,15% sur la marge d'intérêt nette prévisionnelle (scénario 1) et de 11,88% sur la valeur économique des fonds propres (scénario 1).

Risque de Change

Afin d'être immunisé contre le risque de change, le FEC a mis en place une couverture parfaite et intégrale et ce, à l'occasion des tirages effectués à compter de l'exercice 2019 sur les lignes de crédit contractées auprès des bailleurs de fonds étrangers.

Pour rappel, la couverture du risque de change afférent à la majorité des emprunts extérieurs mobilisés par le FEC au cours des années 90, est prise en charge par l'Etat (Ministère de l'Economie et des Finances / Direction du Trésor et des Finances Extérieures) moyennant rémunération, dans le cadre d'un système propre à chaque ligne de prêt.

2.3. Risques Opérationnels

Au cours des dernières années et conformément aux dispositions de Bank Al-Maghrib et aux principes de bonne gouvernance, le FEC a mis en place un dispositif de contrôle interne évolutif qui permet :

- d'assurer la fiabilité et l'intégrité des informations financières et comptables produites ;
- de s'assurer que les opérations sont réalisées conformément aux lois et règlements en vigueur et selon les orientations et normes de gestion définies par l'Organe de Direction et l'Organe d'Administration ;
- de prévenir et de maîtriser les risques liés à son activité à travers des procédures bien définies et régulièrement contrôlées.

La Direction Générale supervise le dispositif de gestion des risques opérationnels et assure le suivi des actions entreprises pour son renforcement.

Cadre Général

Le FEC a entrepris plusieurs actions pour le renforcement du dispositif de contrôle interne et la mise en place du socle nécessaire pour la construction d'un dispositif de gestion des risques opérationnels robuste et pérenne adossé aux meilleures pratiques et conforme aux exigences réglementaires :

» Mécanisme de délégations de signatures

Le FEC a mis en place un mécanisme évolué de délégations de signatures, basé sur une définition précise des pouvoirs et une délimitation claire des responsabilités. Ce mécanisme répond aux principes suivants :

- Le principe de double signature est obligatoire pour toutes les opérations affectant les comptes du FEC ou d'autres éléments de son actif ;
- La séparation entre l'initiation et l'exécution d'une part, et le contrôle d'autre part ;
- Les remplacements sont systématiquement prévus en cas d'absence ou d'empêchement d'une personne de sorte à assurer la continuité de service.

» Manuel de procédures générales

Le FEC dispose d'un manuel de procédures générales couvrant l'ensemble des processus fonctionnels structurés autour des domaines Pilotage, Opérationnel et Support. La cartographie des processus a été élaborée conformément aux exigences de la norme qualité ISO 9001. Par ailleurs, l'utilisation d'un outil de modélisation garantit un référentiel unique des procédures, structuré, centralisé et accessible par les collaborateurs du FEC à travers un portail intranet. Ce référentiel fait l'objet de revues régulières afin de se conformer, notamment aux évolutions réglementaires, organisationnelles, opérationnelles et à celles relatives aux systèmes d'information.

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue engagée par l'Institution, la plateforme supportant les processus et procédures a fait l'objet, d'une migration vers la dernière version du logiciel MEGA HOPEX, conforme au standard international BPMN (Business Process Model and Notation), afin de renforcer la performance et la pérennité de ce dispositif.

» Manuel de procédures et d'organisation comptable

Le FEC est doté d'un manuel de procédures et d'organisation comptable permettant de s'assurer que :

- toutes les opérations réalisées par le FEC sont fidèlement traduites en enregistrements comptables ;
- tous les enregistrements sont conformes au Plan Comptable des Etablissements de Crédit et à la réglementation en vigueur ;
- toutes les informations financières et comptables diffusées en interne et externe sont fiables, complètes et intelligibles pour ses utilisateurs.

» Manuel de contrôle interne

Conformément à la réglementation en vigueur et aux meilleures pratiques en la matière, le FEC est doté d'un manuel de contrôle interne lui permettant de veiller à la régularité et à la bonne application des procédures mises en place ainsi qu'à la formalisation des points de contrôle. Ce manuel est soumis à un processus de révision visant à garantir sa conformité aux exigences réglementaires en vigueur et son alignement avec l'évolution du dispositif de contrôle interne, des activités et du profil de risque de l'établissement.

» Plan de Continuité d'Activité

Conformément aux dispositions de la circulaire n°4/W/2014 du Wali de Bank Al-Maghrib, relative au contrôle interne des établissements de crédit et de la directive n°47/G/2007 de Bank Al-Maghrib, relative au plan de continuité de l'activité au sein des établissements de crédit, le FEC dispose d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA), qui a été approuvé par le Conseil d'Administration. Le PCA permet au FEC d'assurer la continuité des services en contexte de crise ainsi que la reprise des activités critiques, et ce, selon divers scénarios de crise.

La mise en œuvre du PCA du FEC a porté notamment sur la mise en place des :

- Dispositifs de continuité du Système d'Information ;
- Dispositifs de continuité logistique ;
- Dispositifs de continuité des ressources humaines ;
- Dispositifs de continuité des opérations.

Afin d'assurer le maintien opérationnel des dispositifs mis en place, le corpus documentaire du PCA (Etude de criticité, Stratégie de continuité, Procédures, Plan de communication...) fait l'objet d'une revue régulière. Dans ce cadre, des sessions de sensibilisation portant sur les exigences réglementaires ainsi que sur les enjeux et les bonnes pratiques en matière de continuité d'activité ont été organisées au profit de l'ensemble des collaborateurs.

De même, le plan de maintenance opérationnelle du PCA du FEC est en cours de renforcement. À ce titre, un programme annuel de tests et d'exercices de crise est mis en œuvre pour évaluer régulièrement l'efficacité des dispositifs de continuité. En effet, un exercice de gestion de crise portant sur un scénario critique a été déroulé. Les résultats obtenus ont permis de confirmer la soutenabilité des dispositifs de fonctionnement en mode dégradé, ainsi que le niveau de résilience organisationnelle du FEC.

Par ailleurs, le FEC continue à assurer une veille permanente quant à la survenance de tout événement pouvant nécessiter l'activation de son PCA, afin de garantir la continuité de l'activité et des services de la Banque ainsi que la sécurité de ses collaborateurs. En l'absence d'incident nécessitant son activation, le PCA du FEC n'a pas été activé au cours du S1 2026.

De plus, et dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, visant à renforcer la conformité réglementaire, la résilience organisationnelle et l'efficacité opérationnelle du dispositif, et en cohérence avec les textes en vigueur ainsi que les normes et les bonnes pratiques en matière de management de la continuité d'activité, il sera procédé à la mise à niveau du PCA du FEC, par le recours à un cabinet spécialisé dans ce domaine.

Gestion des risques opérationnels

Le FEC est doté d'une cartographie des risques opérationnels en s'appuyant sur la typologie Bâle II et dont la mise à jour s'effectue annuellement. Cette cartographie couvre les processus relevant des domaines crédit, support et systèmes d'information et permet de cibler les processus nécessitant une surveillance particulière ou renforcée.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels déployé au FEC, dans le cadre de la réforme Bâle II et en application de la Directive n°29/G/2007 émise par Bank Al-Maghrib, permet l'identification, l'évaluation des risques opérationnels ainsi que le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés. Ce dispositif a été complété en 2011 par une base de collecte des incidents qui permet de dégager une vision objective des risques encourus et la réévaluation de ces risques par les résultats de la collecte des incidents opérationnels.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est entièrement automatisé suite au déploiement d'une application SI, permettant d'assurer :

- l'identification, l'évaluation et la surveillance des risques opérationnels à travers la cartographie des risques ;
- la conciliation de la cartographie des risques avec le manuel des procédures générales ;
- le suivi des plans d'actions arrêtés pour les risques majeurs identifiés ;
- la collecte des incidents liés aux risques opérationnels.

Organisation

Sur le volet organisationnel, le pilotage du dispositif de gestion du risque opérationnel est assuré par la Direction des Risques et Contrôle Permanent. Cette dernière s'appuie sur des correspondants risques opérationnels (CRO) au niveau des entités Métiers et Supports.

Ces CRO se chargent de la remontée d'incidents opérationnels, de l'analyse de la base de collecte de ces incidents et de la mise en œuvre des plans d'action de couverture des risques majeurs.

A cet effet, une procédure de collecte et de remontée des incidents opérationnels ainsi qu'une fiche de déclaration de la survenance d'un incident opérationnel ont été élaborées et mises à la disposition des CRO afin d'outiller la démarche de collecte et de remontée des incidents.

La gouvernance des risques opérationnels est assurée par le Comité des Risques Interne.

Couverture des risques opérationnels

Conformément aux dispositions réglementaires relatives aux exigences minimales en fonds propres, le FEC procède depuis Décembre 2011 à la couverture des risques opérationnels.

L'exigence en fonds propres pour la couverture des risques opérationnels est calculée selon l'approche "indicateur de base", soit égale à 15% de la moyenne du produit net bancaire, calculée sur les 3 dernières années.

2.4. Risques de Non-Conformité

Conformément aux dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°49/G/2007 relative à la fonction «Conformité» du 31 août 2007, le FEC s'est doté d'une politique et d'une charte de conformité.

La fonction «Conformité» est assurée par le Responsable Conformité et Gouvernance relevant de la Direction Juridique, Conformité et Gouvernance. Cette fonction est principalement chargée du suivi du risque de non-conformité, défini comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'observation des dispositions légales et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de conduite.

Le dispositif de gestion des risques de non-conformité au FEC est constitué d'un ensemble de politiques, chartes et procédures de contrôle, permettant la maîtrise des risques de non-conformité du FEC.



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 – Rabat
Maroc

Coopers Audit

83, Avenue Hassan II,
Casablanca
Maroc

FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX

PERIODE DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2026

En application des dispositions de la loi n°44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Fonds d'Equipelement Communal comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 6 786 719 KMAD dont un bénéfice net de 167 353 KMAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel du fonds et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds d'Equipelement Communal établis au 30 juin 2026, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 25 septembre 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.



BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
21, Kortoum - Casablanca 20410 Casablanca
Téléphone : +212 5 22 20 33 04 / 15
Télécopie : +212 5 22 20 33 05
ICE : 001629604000081

Moutai CHAOUKI
Associé

Coopers Audit Maroc S.A



COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Tél: 0522 42 11 90 / Fax: 0522 27 47 34

Abdellah LAGHCHAoui
Associé



Fonds d'Équipement Communal
Espace Oudayas, angle avenue Annakhil and avenue Ben Barka
B.P. 2175 - Hay Ryad 10 100 - Rabat - Morocco
Phone: +212 (0) 537 56 60 90 to 93 - Fax: +212 (0) 537 56 60 94

www.fec.ma